LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 385 / 15 F

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ



Et maintenant...
Bloavezh Mat ?

SPECIAL PATRIMOINE ARCHITECTURAL

POBL VREIZH

JANVIER/ GENVEUR 1996

L'Europe a bon dos

Lors des mouvements sociaux récents, l'Union Européenne a souvent été présentée comme responsable des difficultés. Passe encore pour l'ultra nationaliste Chevènement, mais de tels propos ont aussi été entendus de la bouche de responsables syndicaux et politiques. C'est oublier que les déficits existants n'ont aucun lien avec l'Europe, que l'obligation de réduire les déficits au maximum vient des exigences du gouvernement Bérégovoy auprès de Bruxelles, la France ayant à l'époque l'espoir d'y parvenir plus facilement que l'Allemagne en cours de réunification. C'est, entre autres, oublier encore que l'Europe apporte à l'économie du Trégor-Goëlo un énorme ballon d'oxygène sous forme d'aides du Féder qui ne sont pas étrangères au redressement économique relatif de la région depuis 5 ans, sans parler de l'atout qu'a constitué pour notre agriculture le marché européen.

On invoque aussi l'Europe pour expliquer les difficultés actuelles de la SNCF, alors que ce sont encore des prêts de la Banque Européenne d'Investissement qui ont financé l'électrification des lignes bretonnes. On invoque encore l'Europe pour expliquer les graves menaces qui pèsent sur la Sécurité Sociale alors que nombre de partenaires européens ont une protection meilleure et moins coûteuse. On invoque encore le libéralisme économique de l'Europe mais la France elle-même s'est signalée par ses positions encore plus libérales concernant la privatisation des télécoms. On a vu également comment l'administration française bloque les aides accordées par l'Europe aux agriculteurs non pollueurs de Trémargat.

On oublie par contre d'évoquer l'événement grave qui vient de se produire à Strasbourg et qui dénature l'Europe : le Parlement européen – et tous les députés socialistes français à Strasbourg sauf Jack Lang – viennent d'accorder à la Turquie l'union douanière complète avec l'Union Européenne. Sur le plan du marché, la Turquie est donc le 16^{e} membre de l'Europe alors que les droits de l'Homme y sont bafoués quotidiennement, en particulier dans les relations avec les Kurdes. Les salaires et charges étant 11 fois moins élevés que chez nous, on imagine aussi les effets sur l'emploi au sein de la CEE d'une telle concurrence, qui ne favorisera pas non plus l'élévation des salaires en Turquie.

Bref, le rôle de l'Europe est beaucoup plus positif qu'on ne le dit tant en matière d'aménagement du territoire, qu'en politique sociale (qui connaît les aides du Fonds social européen) et qu'en action contre la pollution.

Certes, elle est libérale mais tous ceux qui ont accepté l'Acte unique de 1986 – qu'il ne faut pas confondre avec le traité de Maastricht de 1992 – ne peuvent aujourd'hui le dénoncer. L'Europe est un facteur de paix et de prospérité mais il faut surtout éviter qu'elle ne soit qu'un marché commun sans projets politiques, économiques et sociaux, qu'une zone de libre concurrence sans contrepoids. Le vote sur la Turquie est à cet égard l'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire.

J.J.M.

Souscription

J.P. Thierry, Lorient (20) ; Y. Quéré, Le Pecq (40) ; C. Pierre, Poullaouen (90) ; P. Le Rol, Pleudaniel (20) ; R. Le Grand, La Baule (140) ; D. Broudig, Trébeurden (20) ; A.L. Garcia (140) ; N. Hily (100) ; L. Le Coq, Guichen (90) ; H. Le Guillerm, St-Malo (140) ; J.L. Raveneau (20) ; M. Nedelec, Ferney (20) ; G. Couétoux, Nantes (40) ; Gw. Cozigou, Bruxelles (40) ; J.Cl. Lelay, Marseille (160) ; R. Pedron, Plérin (40) ; B. Plouzennec, St-Brieuc (40) ; M. Marc, Couéron (40) ; J.R. Le Quéau, Locquirec (40) ; S. Bihan, Groix (40) ; A. Le Berre, Berck (40) ; M. Le Floc'h, Carhaix (40) ; G. Philippe, Ruelle (140) ; K. Pellen, Nantes (90) ; M. Le Chartier, Plérin (40). Total 1re liste 1996 : 1.630 F.

Les petits ruisseaux...

La première liste de 1996 est un peu courte. Les dons n'ont repris leur arrivée qu'après le 18 décembre. L'investissement fait par nos amis n'est pas mauvais : le PB, ça marche et ça tient, depuis 32 ans. A vous de dire si cela progresse (nous pensons que oui). Rappelons que cela ne tient qu'avec l'aide de nos lecteurs et abonnés, outre le soutien de l'UDB. En 1996, nous aurons encore plus besoin de vous, pour mieux défendre la Bretagne qui vit et qui lutte. Besoin de nouveaux dépôts, besoin de promotion, besoin de dons. Bloavezh mat deoc'h !

385

Les abonnés dont la bande-adresse porte ce numéro (ou tout numéro inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement au plus vite pour éviter toute interruption dans l'expédition de leur mensuel préféré. Merci !

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - 44, rue César, 56100 Lorient
Tél. 97.21.21.82
Fax 97.64.75.47

Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier
"Le Peuple Breton", BP 301, 22304 Lannion Cedex

Abonnements, administration : BP 301, 22304 Lannion Cedex

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 1er trimestre 1996

Sommaire

Bloavezh Mat, evel just...



On espère que les vœux de ce début d'année 1996 ne seront pas qu'un rite, une parole atténuée par une actualité tristounette. ET MAINTENANT... Attendons, sans démobilisation.

Ce numéro traite évidemment du mouvement social de fin novembre-début décembre, avec le témoignage d'un cheminot (p. 3, 4 et 5) ainsi que la réflexion globale de Yann Fiévet dans sa rubrique habituelle et néanmoins attendue (Leurre de vérité) ramenée à la p. 8 cette fois.



En effet, il a fallu laisser de la place à un travail très documenté sur le patrimoine architectural présenté sous la forme d'un dossier central, bien identifié, qui peut être isolé du reste du PB. Le docteur Edmond Rébillé a bien voulu ausculter pour nous des éléments importants de notre patrimoine – religieux souvent – à l'occasion de l'Année du patrimoine religieux breton. Nous lui en sommes reconnaissants.

Plusieurs manifestations ont été un peu mises dans l'ombre par la fiesta Juppé. Celle des femmes (p. 6), celle de l'Unité (?) Bretonne (p. 7), celle du soutien aux inculpés basques et bretons (p. 12).



La concentration économique croissante apparaît clairement (p. 22 et 23). Elle continue à justifier des solidarités que nous devons développer hors Bretagne aussi.

La rubrique "Peuples du Monde" analyse la fin précaire des conflits dans l'ex-Yougoslavie, et rejoint dans une dénonciation forte de l'accueil de la Turquie en Europe une tribune libre non conformiste de Jean-Jacques Monnier en page 2 de couverture.

Remercions également Pierre Morvan, qui en plus de sa rubrique Selaouit, a fourni une grande partie des photos de ce numéro.



Pobl Vreizh, la rubrique livres de Jean-Jacques Monnier, Nono (qui publie une nouvelle œuvre historique), et Al Louarn, maintiennent leur présence nécessaire à la santé du PB.

3,14

En ce début d'année, notre rédaction propose une pratique nouvelle à ses lecteurs bien aimés : la division par 3,14. Contrairement à ce que certains pourraient croire, la méthode peut recouvrir de larges secteurs de l'activité humaine.

On prend un exemple au hasard. Juppé avait annoncé qu'il était foutu si des manifestations entraînaient deux millions de personnes dans les rues. Manque de chance, il les avait quelques semaines plus tard. Que faire ? S'en aller planter ses choux ailleurs... Comme il l'avait annoncé ? Mais non, il ne faut pas se laisser abattre ! On divise par 3,14 le nombre de manifestants. Les services de police suivent assez bien, et l'affaire est dans le sac. Dès lors, les manifestations ne regroupent plus que six cent mille personnes environ, toutes villes comprises. Il ne reste plus qu'à organiser la concertation bidon en attendant que le mouvement s'essouffle un peu avant les fêtes, en jouant sur la saturation (relative !) des usagers des transports et autres... et en slalomant entre les divisions syndicales.

Quel exemple vivifiant. Employons désormais cette méthode. Le déficit de la Sécu ? On peut le diviser par 3,14 si on veut bien. La dette de l'Etat ? En cherchant bien, on peut la réduire très convenablement. Le trou de la SNCF ? Mettons tout sur la table et on doit pouvoir ramener les choses à des proportions raisonnables.

Chaque jour, on peut trouver des occasions d'appliquer la méthode. Qu'il s'agisse des informations plus ou moins orientées, ou des petits malheurs de notre vie quotidienne, la division par 3,14, adaptée à chaque sujet vous permettra de garder une vision bien plus sereine de l'existence.

J'ai connu une personne qu'on avait surnommée 3,14 parce qu'il fallait toujours éliminer une bonne partie de ses propos. L'esprit d'observation de celui qui avait trouvé ce surnom efficace mérite à mon avis qu'on s'y arrête. Et la méthode de la division par 3,14 devrait être largement adoptée, autant pour dégonfler les baudruches que pour relativiser les obstacles sur son chemin. Celui du combat breton par exemple.

Joël GUÉGAN

Une crise suspendue ?

Pourquoi ?

Pourquoi autant de mouvements, pourquoi aussi longtemps, alors que le pouvoir paraissait solidement installé, après des présidentielles toutes récentes ? Bien malin serait celui qui pourrait établir une hiérarchie claire dans les motivations des grévistes.



Depuis longtemps, bien sûr, on accumulait les motifs d'insatisfaction. Depuis 74, les invitations à "faire des sacrifices" pour préparer un avenir meilleur se sont succédées àun rythme soutenu, accompagnant des plans d'aides aux entreprises petites, moyennes ou grandes. Cependant, personne ne bronchait quand la TVA, cet impôt particulièrement injuste, subissait une augmentation de 2 points.

Le président Chirac tournait le dos à ses promesses de combat contre la fracture sociale. Mais on y est habitué, aux gens qui ne tiennent pas leurs promesses. Qui avait vraiment cru à leur réalisation, parmi ceux qui ont fait grève ?

On avait constaté plus de dynamisme pour sauver le Crédit Lyonnais que pour lancer une politique sociale. Mais les petits poissons doivent venir au secours des requins, dans toute société convenable. Donc on acceptait.

Les dépenses énormes des essais nucléaires et leur côté provocateur pour un grand nombre de pays voisins du Pacifique justifiaient aussi un franc mécontentement. Mais, après l'élection d'un gaulliste, personne n'était vraiment surpris...

Alors...

Est-ce l'accumulation des charges qui tombaient sur les salariés et retraités (TVA plus la Sécu, plus les menaces sur les retraites, plus le plan de démolition de la SNCF...) sans que l'on voie apparaître un espoir de société plus juste, plus solidaire, sans que l'on puisse espérer un semblant de perspective positive pour nos enfants ?

Est-ce le petit personnage pète-sec qui représentait le pouvoir dans cette affaire ? Droit dans ses bottes, il s'installait dans un rôle de hobereau du XIX[e] siècle tel qu'on les présente dans les téléfilms. Circulez. Ya rien à voir, bande de peigne-culs, semblait-il dire, à chaque intervention, malgré le vocabulaire plus policé (bien sûr policé).

Est-ce la conviction que, pour la SNCF comme pour la Poste, il fallait tenir le coup, absolument, à cause du rôle incontournable de ces deux maisons dans "l'armature" du pays ?

Autrement dit, est-ce le constat du recul devant les initiatives du libéralisme ? Par exemple, la réduction de la SNCF à un statut "d'ilôt de rentabilité" ne pourrait que contribuer à affaiblir certaines zones et y créer encore plus de fracture sociale.

Une lame de fond

Dans tous les cas, il y a bien eu une lame de fond, qui a balayé les divisions syndicales pour exprimer une forte revendication d'une société plus juste, plus solidaire.

Que le pouvoir ait joué sur telle ou telle position corporatiste, ou sur telle autre "habileté" politicienne, cela fait partie du folklore. Chacun y retrouvera ses petits. FO qui cherchait à sauver ses propres meubles ou Notat qui menait un jeu douteux avec Juppé n'auront pas fait que des amis.

Le problème reste de savoir ce qui sortira de tout ce mouvement. Le pouvoir peut évidemment faire une pirouette, en jouant du calen-





drier des fêtes de fin d'année et de l'usure du mouvement. Il s'est suffisamment déconsidéré pour qu'une telle "victoire" ponctuelle le maintienne en situation trop fragile pour être durable. La deuxième mi-temps pourrait se faire douloureuse pour lui.

Bzh

La forte présence de la Bretagne dans le conflit s'explique au moins en partie par l'attachement à des structures-repères comme la SNCF ou la Poste, tant du point de vue de l'emploi des jeunes que du point de vue de l'aménagement du territoire. La conviction d'entrer dans un monde où l'effort de formation – souvent bien accepté par les jeunes Bretons – ne sera plus reconnu correctement, passe très mal. Il y avait seulement sept cheminots de moins de 25 ans en Bretagne à l'automne. Qu'on y réfléchisse !

Par ailleurs, les reculs continus des emplois créés par la pêche et la marine de commerce comme par les industries d'armement, si fortement représentées en Bretagne accentuent l'inquiétude d'une population qui ne voit guère se manifester la solidarité "nationale" sous forme de compensations légitimes !



On veut Madame Soleil

C'est vache, les révolutions qui démarrent en fin de mois. Notre mensuel de course ne peut pas suivre.

Des amis nous ont reproché de ne pas avoir traité du mouvement anti-Juppé. Même quand on a essayé de leur faire admettre qu'au-delà du 25 du mois, il est trop tard pour faire passer quelque chose de "solide" dans le PB. Il aurait donc fallu que le PB donne un point de vue argumenté et des éléments d'analyse, le 25 novembre, sur ce qui s'est déroulé au cours des dernières semaines.

J'ai sous les yeux un texte paru dans un hebdomadaire daté du 21 décembre, sous la signature d'un "premier secrétaire fédéral, membre du Conseil National", qui commence par : *"Il est encore trop tôt pour tirer les leçons du mouvement social en cours"*... Le pauvre. Il est au PS. Il n'a pas le feu de l'élite au cul, lui.

Et pourtant, en matière de prévisions, les lecteurs du PB avaient été gâtés au début des présidentielles. Quand tous les pronostics donnaient Balladur favori, nous avions exhumé des archives un article du *"Monde"* d'avril 68 soulignant *"l'atonie syndicale"*... Le PB s'était risqué à écrire que rien n'était jamais acquis en politique. C'est donc bien le PB qui l'avait prévue le premier, cette crise ! Avec la chute de Balladur en prime !

J. GUÉGAN

Un appétit de pétasses ?

Juppé, le chasseur des "pétasses" du gouvernement, se distingue par un haut niveau d'activité. Il y a quelques mois, il allégeait le loyer de son fils d'un premier lit. Il y a quelques semaines, il avait un nouveau fils avec sa jeune femme actuelle. Et maintenant, le voilà qui va se marier avec Notat !

Yffig

FORUM PERMANENT
36.14 UDB

TÉMOIGNAGE D'UN CHEMINOT

Après la longue grève de la fonction publique qui a marqué la fin de l'année 1995, le *Peuple Breton* a souhaité donner la parole à ceux qui étaient en première ligne. Bernard Daniel, cheminot gréviste d'Hennebont, répond à nos questions.

Le P.B. : Bernard, tu as participé à toute la grève de la SNCF en novembre et décembre, peux-tu te présenter,

B. Daniel : Je suis à la SNCF depuis le 3 février 1975, ça va faire 21 ans. Je travaille au service équipement, à l'entretien des voies et j'occupe depuis 1989 un poste d'agent de maîtrise. Je fais la préparation, le suivi, les métrés pour les travaux de voies qui sont en général exécutés par les entreprises privées qui travaillent pour la SNCF. Je touche 9.500 francs de salaire par mois, je suis syndiqué à la CGT.

Le P.B. : Quels sont tes horaires de travail ?

B.D. : Je travaille à la journée sauf quand il y a de gros travaux où nous travaillons la nuit comme j'ai eu l'occasion de le faire sur un chantier sur la voie unique entre Quimper et Landerneau. Je travaillais souvent de 21 h à 6 h du matin. Sinon, 90 % de l'année, je bosse le jour de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Le P.B. : Peux-tu nous expliquer les raisons qui ont poussé les cheminots à partir en grève ?

B.D. : Nous avions déjà fait plusieurs mouvements avant cette grève. C'était pour le nouveau contrat de plan qui allait être signé entre la SNCF et l'Etat pratiquement sans concertation.

Un plan tout ficelé avec diminution des effectifs, suppression de 6.000 km de ligne dans le schéma le plus optimiste. Et puis une série de mesures, Juppé par dessus, plus d'augmentation de salaire, suppression des régimes spéciaux de retraite : 50 ans pour les roulants, 55 pour les autres agents pour aller vers les 40 années de cotisations comme le privé. Remise en cause de la fameuse caisse de prévoyance qui nous assure une couverture médicale à 100 %.

D'un seul coup on voulait nous balayer tout ça, alors le 24 novembre ça a démarré, comme pour un pétard. On a allumé la mèche mais on ne se doutait pas que l'explosion aurait été si forte.

Autre chose aussi. Nous voulions l'épongement complet de 75 milliards de la dette. Cette dette, ce ne sont pas les cheminots qui l'ont créée, mais l'Etat principal actionnaire et la SNCF par des politiques mal adaptées.

A partir de 1975, la SNCF s'est vu contrainte pour créer le TGV d'emprunter sur les marchés mondiaux. Elle s'est endettée et pour pouvoir rembourser les intérêts, elle réemprunte. C'est une chaîne sans fin et le trou s'est agrandi.

Autrement les comptes d'exploitation de la SNCF enregistrent un excédent entre l'argent que l'on dépense pour la gestion et ce qu'elle a vendu, billets voyageurs et le frêt. Ce qui veut dire que nous n'étions pas déficitaires.

Ce qui nous tue, ce sont les dettes que l'on nous a fait accumuler mais pas le système de fonctionnement de la SNCF en lui-même.

Le P.B. : Que réponds-tu aux gens qui vous considèrent comme des privilégiés avec votre régime spécial de retraite ?

B.D. : Nous sommes restés dans la lutte pour sauver la SNCF, mais aussi parce que nous avions conscience d'aider le privé en évitant un alignement vers le bas du système de protection sociale et de retraite.

Sur les retraites, un député qui fait 5 ans de mandat part en retraite avec 9.900 F par mois. Alors moi je veux bien passer pour un nanti, mais il faut mettre tout sur la table, comparer de l'ouvrier au patron en passant par les ministres et relativiser tout ça.

Faut pas oublier que pour notre retraite on paie davantage que quelqu'un du privé.

Le gros problème chez nous, c'est que nous sommes 180.000 actifs pour 300.000 retraités, mais la politique qui consiste à supprimer des emplois ne favorise pas l'équilibre de notre caisse de retraite.

Le P.B. : Quels enseignements tu tires à chaud de cette grève et quel bilan tu en fais ?

B.D. : Pour l'instant on ne touche pas à notre régime de retraite, le contrat de plan est gelé avec renégociation sur 3 ou 4 mois. Nous voulions l'annulation du contrat, eux ils veulent voir ce qu'on peut arranger dedans.

Je n'ai peut-être pas raison sur tout, mais par rapport à ceux qui n'ont rien fait quand je me regarde dans une glace ou que je regarde mes enfants même s'il n'ont pas grand chose à Noël, je n'ai pas à rougir, je n'ai pas honte de moi.

A chaud, je dirai qu'on a retrouvé une fraternité, une solidarité qu'on ne soupçonnait plus. Le mouvement a permis de ressouder les gens.

On dit que les gens sont de plus en plus individualistes, mais la solidarité a joué à fond. Un jour, un retraité, en pleine manif nous a remis un chèque de mille francs. Il y a eu des choses positives, pas de casse et les gens sont restés dignes, alors je retiendrai l'aspect humain de cette expérience.

Sur le contrat de plan : s'ils veulent nous l'imposer à nouveau en 96, et s'ils ne convient pas aux cheminots, nous nous serrerons les coudes encore et nous repasserons une deuxième couche, s'il le faut !

Propos recueillis par Yannick QUENEHERVE

FEMMES

Manifestation du 25 novembre à Paris

Ambiance colorée, joyeuse, chaleureuse mais déterminée pour cette manifestation qui a rassemblé selon les organisatrices 40.000 personnes.

On chante, on danse, on se salue, on se sourit, on se retrouve enfin. Il y avait longtemps que nous ne nous étions pas ainsi rencontrées. L'émotion est grande, surtout pour celles qui étaient déjà dans la rue il y a 10 ans, 20 ans.

C'est grâce à elles que les jeunes, peu représentées, ont eu accès à la contraception, à cette liberté fondamentale qu'est l'IVG, à une certaine reconnaissance de leur différence, et ce sont encore elles qui se mobilisent aujourd'hui face à une réelle régression de leurs acquis.

Fait nouveau ! Beaucoup d'hommes sont là.

L'un d'entre eux brandit une pancarte sur laquelle est écrit : *"Votre liberté, c'est notre dignité"*.

La plupart des slogans sont éloquents, souvent drôles :

– *"Un homme sur deux est une femme.*

– *Il vous bat ? Battez-vous !*

– *Le niveau de démocratie se mesure à la place faite aux femmes.*

– *Juppé, t'es foutu, les pétasses sont dans la rue.*

– *Courageuses, gagnantes, tenaces.*

– *L'avortement, c'est pape tes oignons.*

– *Jean-Paul, rentre à la maison, occupe-toi de tes roustons !"*

Les femmes algériennes sont très présentes, très virulentes, très applaudies. Elles scandent en français et en arabe : *"Assassins, égorgeurs, ils se disent combattants"* ; *"L'Algérie n'est pas l'Iran"* ; *"Algérie libre et démocratique"*. Elles brandissent des photos de femmes violentées. Leur détermination est impressionnante. Un homme à côté de moi me dit : *"Ça me donne des frissons"*. Je ne peux répondre : je pleure.

Mais sous son allure bon enfant, cette manifestation révèle le malaise profond que chacune et chacun est venu exprimer. Les raisons de cette mobilisation sont claires :

– le chômage touche deux fois plus de femmes que d'hommes ;

– 85 % des emplois au salaire proche du RMI sont occupés par des femmes ;

– les femmes gagnent en moyenne 24 % de moins que les hommes ;

– 60 % des stages ou emplois type CES sont occupés par des femmes ;

– 5.000 femmes sont encore obligées d'aller avorter chaque année aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne ou en Catalogne ;

– 2/3 des avortements sont pratiqués dans le privé faute de réponse dans le secteur public ;

– les filles continuent de choisir parmi 30 métiers contre 300 pour les garçons ;

– enfin et surtout, les femmes sont les premières cibles des intégristes de tous bords : église, extrême-droite, sous prétexte d'ordre moral, on méprise leurs droits les plus fondamentaux.

Devrons-nous crier encore longtemps que notre différence ne doit pas engendrer le mépris, l'asservissement, la dépendance ?

Claudie SENNATOR

Allez, une petite plaisanterie pour détendre l'atmosphère :

Un homme dit à son épouse :

– "J'ai très envie de partir dans un endroit inconnu, histoire de me dépayser."

Sa femme lui répond :

– "La cuisine, ça te dit ?"

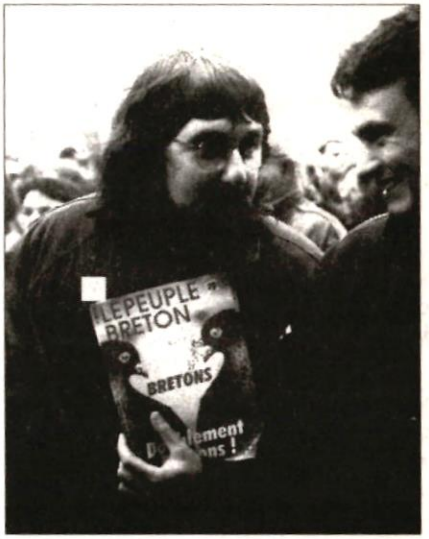
Lettre

Nantes, le 18 décembre 1995

Monsieur le Président et cher ami,

L'UDB se félicite du succès de la manifestation de dimanche à laquelle elle a notamment contribué par la présence de ses militants : j'en ai salué une bonne centaine et ils auraient été plus nombreux sans le retard des courriers les appelant à Nantes.

Elle s'interroge cependant sur les ambiguïtés de cette journée, et



sur l'avenir du Comité pour l'Unité Aministrative de la Bretagne, dont elle fait partie depuis l'origine, et qui était l'un des co-organisateurs de la journée.

Le CUAB, j'ai quelques raisons de le penser, a été créé pour dépasser et fédérer les nombreuses sensibilités dans lesquelles se retrouvent les partisans – majoritaires, comme vous le savez, dans le département – de la réunification de la Bretagne.

Il ne nous a pas semblé que le respect de ces sensibilités ait été dimanche à la hauteur de la mobilisation constatée, et surtout de celle qui peut être espérée l'an prochain.

Si chaque composante du CUAB a le droit d'avoir ses préférences sur l'organisation future de la Bre-

Manif de l'unité adressée par l'UDB au CUAB

tagne, et celui naturellement de les exprimer, le CUAB n'a pas, à notre connaissance, mandat de le faire à leur place, ou ses porte-parole de s'exprimer en leur nom propre. Quelle que soit ainsi l'opinion qu'on peut avoir sur la vocation nationale de la Bretagne, il convient de ne pas oublier que le mot est compris diversement, et de respecter sur ce point l'avis ou les avis de la population.

L'UDB ne se reconnaît pas par ailleurs dans les quelques comparaisons outrancières faites entre la France d'aujourd'hui et l'Allemagne nazie, qui ne peuvent être ni approuvées, ni comprises. Il y a bien d'autres choses à dire sur le découpage régional et les raisons d'y mettre fin...

Nous n'avons, il est vrai, pas été invités à prendre la parole, et nous ne l'avons pas prise, respectant le rôle qui est pour nous celui du CUAB.

Encore faudrait-il qu'il ne suffise pas de se tenir hors du CUAB pour accéder au rang de co-organisateur et au micro ! Ce qui nous conduit, pour éviter toute équivoque sur notre propre position et celle de nombreux autres manifestants, à rendre la présente lettre publique.

Particulièrement attachés pour le CUAB à ce rôle fédérateur que j'évoquais tout à l'heure, et conscients de la griserie qui s'empare parfois de ceux qui ont devant eux le micro et la foule, nous souhaitons vivement que le CUAB y réfléchisse avant de lancer la grande manifestation que nous souhaitons tous pour 1996, et choisisse d'assumer pleinement ce rôle.

Il y va de l'audience de son combat, qui n'est pas destiné à réjouir les seuls amis présents, ou certains d'entre eux, mais s'adresse à l'ensemble de l'opinion, telle qu'elle est.

Ce n'est pas au moment où les "Pays de la Loire" donnent de sérieux signes de fatigue qu'il faut donner à leurs partisans les alibis dont ils rêvent.



Michel François interviewé par la 6.

Sachant tout l'intérêt que vous porterez à ce courrier, et prêt à en discuter avec vous aussi bien en mon nom qu'en celui de l'UDB, je vous présente, Monsieur le Président et cher ami, l'expression de nos meilleurs sentiments bretons.

Michel FRANÇOIS
Conseiller municipal UDB de Nantes,
co-fondateur et ancien secrétaire général du CUAB
Tél. dom. 97.63.54.09



BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

Leurre de vérité

Divorce à la française

Combien d'hommes politiques avaient vu venir l'énorme protestation qui embrase (1) la France en cette fin d'année ? Aucun ! Le total effet de surprise est le signe irréfutable d'un phénomène que l'on devinait depuis longtemps déjà : le divorce consommé du politique et du social. L'analyse de ce phénomène permet de dépasser la présentation simpliste du mouvement en cours comme une juxtaposition de divers mécontentements catégoriels rétrogrades pilotés par des organisations refusant d'entrer dans la modernité de la logique financière de l'économie marchande. On pourrait alors découvrir que les conservateurs ne sont pas ceux que l'on montre si facilement du doigt.

Quand la méconnaissance devient incompétence

D'où vient cette incapacité du politique à comprendre la société ? En large partie de l'organisation jacobine de l'Etat. Le centralisme séculaire, peu remis en cause par les lois de décentralisation, fait que tout est regardé et analysé depuis Paris et... d'en haut. Le vrai pouvoir étant exclusivement concentré à Paris, les réseaux politiques sont eux aussi centralisés. Les élus locaux, souvent, n'agissent qu'en relation et dans l'intérêt de partis politiques nationaux donc jacobins. Comment l'état, obèse et tentaculaire, pourrait-il prendre l'exacte mesure d'une société qu'il prétend organiser sur un mode purement hiérarchique ? Un état centralisé à ce point ne dialogue pas avec la société. Il lui impose, avec plus ou moins d'habileté, des décisions très souvent prises indépendamment de concertations alibi.

Quand le politique a si peu de considération pour le social – la société civile – le champ est libre pour la manipulation de l'électorat. La campagne pour la dernière élection présidentielle en est un très bel exemple. Elle démontre qu'il est possible de se faire élire sur un certain discours et de faire complètement l'inverse immédiatement après avoir été élu. Le pouvoir central paie aujourd'hui cette incroyable désinvolture dont il était bien incapable de mesurer les risques tant il croyait le corps social définitivement dompté.

On ne trompe jamais impunément le peuple. En regard de cette insupportable tromperie, la réforme Juppé n'apparaît plus que comme le prétexte attendu permettant le réveil du peuple usé par les douze années de sacrifices d'une rigueur infructueuse mais encore une fois proposée comme seul remède à nos maux. Qu'il faille des réformes, qu'il y ait de bonnes choses dans le plan Juppé ne fait rien à l'affaire. L'enjeu du mouvement actuel est ailleurs dans la perte de confiance en un pouvoir politique, jugé incapable de gouverner puisque capable de si vite se contredire gravement.

Interviennent également deux autres raisons à l'ampleur de la colère. La première tient au fait que tout le pouvoir est concentré à droite. A l'assemblée nationale, par exemple, la gauche n'a plus que la portion congrue. En l'absence de contre-pouvoirs politiques si nécessaires au débat démocratique, le citoyen élabore dans la rue et par la grève, un contre-pouvoir social. La seconde raison – et non la moindre – réside dans l'absence de sens donné à l'avenir de la société par les hommes politiques. Peut-on se projeter dans le futur à partir de la seule préoccupation des équilibres budgétaires et de la force du franc ?

Réconcilier le social et le politique

La vision que les hommes politiques qui, aujourd'hui, nous dirigent – ou plutôt nous gèrent – ont de leur rôle, est en parfait décalage avec ce que l'on pourrait nommer une *éthique politique*. Ils pensent détenir la vérité et à ce titre désirent l'imposer à la multitude qui n'aurait pas la connaissance des affaires de la Cité. Ils devraient relire les grands philosophes. *"La puissance qui vient du consentement des peuples, suppose nécessairement des conditions qui en rendent l'usage légitime, utile à la société, avantageux à la république, et qui la fixent et la restreignent entre des limites" (2).*

Par son élection, l'élu incarne l'autorité politique et a immédiatement une dette envers la société, dette dont il doit s'acquitter dans un cadre exigeant, celui dessiné par les attentes du peuple. La voilà la dette sociale à rembourser ! L'ennui, pour un énarque, c'est que cette dette-là ne se mesure pas par des chiffres mais par une capacité d'écoute, une modestie véritable, un désir de compréhension, toutes choses devenues parfaitement étrangères aux élites imbues qui surplombent paisiblement le peuple aujourd'hui agité.

Sortir de cette situation demandera du temps. Il faut (ré) inventer les règles d'un dialogue entre les tenants du pouvoir politique et la société qu'ils prétendent diriger. Dialogue par lequel doit être prise en considération la volonté populaire. Dialogue avec les organisations dont se sont dotés les citoyens ou les travailleurs quand bien même on les trouve imparfaits. Ne rêvons pas de la perfide Albion où grâce à Margaret Thatcher, John Major respire une paix royale dont nous ne chercherons pas ici à mesurer l'incalculable prix !

Que nous enseigne profondément ce mouvement qui n'a pu attendre le printemps pour éclore ? Qu'à force de jouer l'économie contre les sociétés, le monde du travail se lève et crie son rejet de cette froide gestion de la vie sociale où ce sont toujours les mêmes qui payent. Même si on ne devait parler que de gestion, on pourrait faire autrement : le déficit des comptes sociaux n'est guère plus élevé que celui du Crédit Lyonnais dont les (ir) responsables gestionnaires n'ont pas été inquiétés. L'Etat a besoin d'argent... pour réparer de tels désastres.

Ce que dit finalement ce mouvement de masse, c'est la volonté de retrouver une moralité faite de ses deux valeurs indissociables, la responsabilité et la solidarité. C'est peut-être le retour de l'utopie, une utopie raisonnée, celle qui sait désormais que le meilleur des mondes n'existe pas mais qu'un monde meilleur est possible. A l'heure où bon nombre de pays européens s'apprêtent à vivre des tensions sociales, conséquences de la marche forcée vers la convergence des critères de Maastricht, ce mouvement est un exemple de modernité, une avant-garde. Il chante à qui veut bien l'écouter : *c'est la lutte initiale...*

Yann FIEVET

(1) Cet article a été écrit le 12 décembre dernier. Il y avait ce jour-là quelque deux millions de personnes sur le pavé des villes de France !

(2) Denis Diderot, in Encyclopédie, article "Autorité politique".

POBL VREIZH

- Kernigelled ar goañv
- Evit ar bloaz nevez...
- Moc'h Gouez Kenekan

Kernigelled ar goañv

gant Fañch Treger

Kentañ rann warn-ugent :
Ar reverzhi vras

Abaoe daou zevezh eo krog ar reverzhi vras. Jobig Prad Gwenn emañ an tan en e revr o klask mont da ormela.

– Hiziv, emezañ d'e vamm, eo ret din mont.

– Kae 'ta neuze, a respontas dezhañ e vamm, ha diwall da zont d'ar gêr gant ur sac'h goullo !

Kemer a ra e grog, e gontell "Opinel" ur sac'h rous hag eñ en hent war e varc'h-houarn etrezek Porzh ar Spern. Pa erru war an aod eo izel a-walc'h ar mor dija hag ar besketaerien a zo krog da furchal e-barzh an traezh, e toulloù ar c'herreg ha dindan ar bezhin.

Ober a ra Jobig evelte hag e nebeut a amzer e tastum bilgod du, kokous ha teureuged. Pounner a-walc'h eo dija e sac'h.

– Pounneroc'h e vo c'hoazh gant ar c'hranked-red hag ar c'hranked-kouskerien-mañ, a soñj Jobig ennañ e-unan. Met n'on ket deuet amañ da besketa fardaj evel-hen. Ormel an hini eo ma jeu !

Ha setu just a-walc'h div blac'h kozh o tremen bep a baner goad gante.

– Sell amañ, eme Jobig, div wrac'h aod hag a anavez sur a-walc'h an doareoù hag an toulloù ! Deomp d'o heul !

Ar wirionez a zo gantañ. An div gozh a oar pelec'h emañ an toulloù mat. Met kalz a labour a chom d'ober memestra. Ret eo da Jobig furchal e don faotoù ar c'herreg, treiñ maen war-lerc'h maen hag adlakaat anezhe war o zu mat goude evel-just. Ouzhpenn-se eo peg start an ormel ouzh ar c'herreg ha Jobig daoust dezhañ da gaout ur c'hrog a dorr e ivinoù hag a gign e vizied o klask dispegañ anezhe. N'eus forzh ! Tapet en deus un dousenn hanter, ar pezh n'eo ket fall hiziv an deiz, rak erru eo rouez an ormel war aodoù Bro-Dreger.

Sevel a ra e choug un tammig, kement ha distennañ e gorf ; sellet a ra en-dro dezhañ. Izel eo ar mor c'hoazh hag emañ an darn vrasañ eus an dud o poaniañ, daoubleget war an draezhenn.

– Amzer 'zo c'hoazh, a soñj Jobig. Furchomp un tamm e-barzh ar faoutmañ ! Gant e grog en em lak da firbouchal en toull.

Ul loen a zo e-barzh hag a ra bouilh-bouilh en dour chomet e kleuz ar garreg war-lerc'h ar mor o vont war draoñ. A-greiz-holl e wel Jobig ur pezh penn du hag ul lost ken du all.

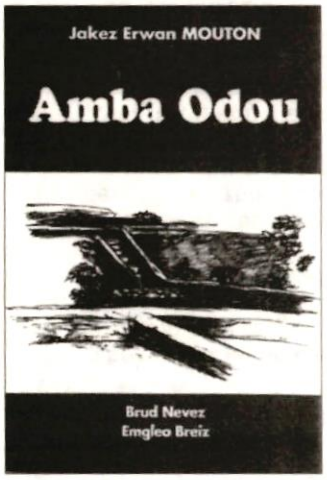
– Ur silienn ! emezañ, ma jeu !

Ya, met n'eo ket echu an abadenn. N'eo ket tapet homañ c'hoazh. Krog Jobig n'eo ket ur vazh-krog da dennañ



Evit ar bloaz nevez...

Traoù talvoudus a vo kavet da lenn evit ar bloaz nevez.



Da gentañ leor Jakez-Erwan Mouton, *"Amba Odou"*. Bezit dinec'h, ar gerioù-mañ n'int ket brezhonek. E yezh an Dogoned e dalv kement hag "Hent Sant Servez" pe "Hent Sant Jakez". Ur rentañ-kont eo eus daou hañvezh er Mali, gant ur gevredigezh, an Avec, o reiñ sikour da dud ar vro. Ur studiadenn eo ivez diwar-benn an Dogoned. Da skouer : *"Beva a reom-ni en eur bed reoliet war red an amzer ha soñjal a reom ouz an amzer da zond. Amañ e vev an dud en amzer vremañ."*

Kavet e vo kartennoù hag ivez tresadennoù savet gant Marie-Christine Waterklein. Gant ur "geriadurig" dogonek, zoken. Ul levr dedennus ha kentelius, en ur brezhoneg aes da lenn.

Lennerien *Al Liamm* a adkavo gant plijadur danevelloù Yann Gerven bet moulet war *Al Liamm* etre 1987 ha 1993. Dindan anv : *"Ifern yen ha merc'hed klouar"*. (Ar golo livet gant Tudual Huon a lakaio ac'hanoc'h da sonjal : ar merc'hed-se n'int ket ken klouar ha se !). Danevelloù berr ha danevelloù hiroc'h. Ur plijadur adlenn anezho. Ur plijadur ivez, kazi sur, lenn anezho evit ar re ne lennont ket *Al Liamm* bep miz. (Al leor mañ a zo is-titlet "Eil levrenn", al levrenn gentañ o vezañ bet embannet un nebeud mizioù 'zo).



Ar yezh a chom "yezk Yann Gerven", marteze gant nebeutoc'h a notennoù. Pezh a blijo da lod. Ya, Yann Gerven a zo unan eus gwellañ skrivagner hon amzer-ni.

Romant Annaig Renault a zo mat-kenan ivez. Evit an istor hag evit ar yezh. Ur skrivagnerez nevez, me 'gav din. Ganet e 1946 e Neuilly (Bro-Bariz). Hag o vevañ e Breizh abaoe 1967. *"Dec'h zo re bell dija"*. Ur romant en hon amzer-ni, gant tud eus hon amzer-ni, tud gant o c'hudennoù familh, pe kentoc'h o c'hudennoù koublad. Ha savet war un enklask : kavet gant ar verc'h ur gartenn skrivet warni : *"Gant va zeneridigezh evit an eurvezhioù boemus bevet ganeoc'h e Heidelberg. A. Müller."* Ur gartenn skrivet d'he mamm e 1945... Lerc'h da soñjal. Ha lec'h da glask. Da glask kompren : *"Ha tu 'zo hepken da anavezout unan bennak ? Ken diaes eo en em anavezout e-unan dija !*

N'eo ket ul leor diwar-benn Breizh. E Pariz hag e Heidelberg emaomp dreist-holl.

"Dec'h a oa dija re bell dija. Ha ne oa ket dezhi. En ul lec'h all e oa he hentoù dezhi."

Ma n'int ket hentoù-dall ?... Deomp-ni da ijinañ.



Ne vez ket kinniget alïes un oberenn koulz ha romant Annaig Renault. Da lenn ar c'hentañ ar gwellañ. Kent ma vo kinniget ur romant nevez ganti.

Glaoda MILLOUR

Jakez-Erwan Mouton, *Amba Odou*. Brud Nevez, Emgleo Breiz, Brest, 125 p., 40 L. Yann Gerven, *Ifern yen ha merc'hed klouar*, Al Liam, Brest, 304 p., 115 L. Annaig Renault, *Dec'h zo re bell dija*, Skrid, Mouladurioù Hor Yezh, Lesneven, 137 p., 70 L.

Kernigelled ar goañv *(heul)*

eoged pe besked bras all e-maez an dour pa vezont beuzet, ur c'hrog da ormela an hini eo ha n'eo ket gwall lemm e veg.

Ha setu kaer en deus ar paotr klask sankañ anezhañ e korf ar silienn ne c'hell ket hen ober. Mont a ra droug ennañ neuze ha diflipañ a ra diouzh e vuzelloù renkennadoù gerioù divalav a-walc'h.

Pegeit e chom da c'hoari an abuzetez evel-se ? N'ouzer ket re. Met pa sav e benn un dro bennak, emañ ar mor en-dro dezhañ tro-war-dro. Deuet eo war grec'h buan ha sioul ha kaset en deus gantañ sac'h rous Jobig gant an ormel, ar c'hokous, ar meskl, ar c'histin-mor hag all...

Ne chom nemet Jobig e-unan war e garreg, un troatad pe zaou a-us d'an dour.

– Tapet fall 'on amañ ! emezañ. Ret eo din ober un dra bennak !

Hag eñ da zifretañ e zivrec'h ha da huchal a-bouez penn :

– Sikour, sikour, sikour din !

Met netra ne fiñv war ar mor, sioul ha plaen bremañ evel ur poullad eouldouar. Aet eo an holl dud d'ar gêr. Nec'het kaer eo Jobig.

– Memestra ! emezañ, ne vo ket ret din chom amañ da dremen an noz da c'hortoz ar mor da ziskenn !

Ha gwir eo emañ serr-noz o tont. Gwelet a ra Jobig an heol o vont da guzh war-zu ar c'hornog hag e vannoù diwezhañ o parañ war ar mor du-hont etrezek ar Jentilez, al loened drouk, evel ma lavar ar re gozh.

– Ma, emezañ, ret eo din en em ziskouez c'hoazh un tamm. Lemel a ra neuze e borpant-eouliet ha hejañ a ra anezhañ a-us d'e benn en ur huchal adarre. Ur pennadig goude e wel goulou ul letern war-zu Nantouar. Tostaat a ra. Ur vag o tont d'e gerc'hat marteze ? Ha kalon Jobig da dridal.

– Saveteet'on ! emezañ.

Nebeut a amzer goude emañ Jobig war vourzh ar vag o vont etrezek an douar bras.

– Eus pelec'h oc'h c'hwi ? a c'houlenn digant Jobig unan eus ar besketaerien deuet d'e sikour.

– Eus Plouarmel ! eme Jobig.

– Me a ouie a-walc'h, eme ar pesketaer kentañ, e oac'h un den eus kostez an douaroù !

– An dud eus kostez an douaroù, eme an eil pesketaer, a vefe gwelloc'h dezhe chom da ormela war sec'h en o farkoù. N'eo ket gwir Soaig ?

– Geo ! Aze emañ ganit, Lomm ! eme egile en ur zirollañ da c'hoarzhin.

(Da vezañ kendalc'het).

Ewid klosin "Moc'h Gouez Kenekan", setu :

Produadurouriezh(1), Relijion al Labour

Me soñje 'oan bet splann : "Religion an Amour"
Petra o deus choaset ? Relijion al labour !
Ha skuizh daoù c'hall ar dri ! Hag e-barzh Penn ar Bed
Na p'war ugent euriad ged peb peisant daonet !

Baraog d'ar sul oe vese ket labouret tamm
Ha bremañ vez gwelet traktorioù ged o samm !
Baraog d'an nos oe vese ket labouret tamm
Ha brema~~vez klevet traktorioù get o bram !



Baraog d'un inter'mant e choment euradoù
Amzer d'c'houlenn ged peb unan e soereioù,
An euredoù gwezh'rall a bade tri p'war deiz
Amzer da voud barret dirag ar saeioù seiz.

Mont-dont 'Gem 'ne Pondi e rikent tri dewezh
'Man 'wid mont, 'nan 'wid tont, hag an all ewid chom !
Amzer d'an nen tañwaad blmas ar sistr e peb lec'h
Amzer d'ar jao kemer e anal 'wid chom plon.

Ya lâret moa dehe : "Relijion an Amour"
Ha toud rac'h e choasont : relijion al labour.
Toud rec'h e kratissont : dileset an Amour
Toud eh hersal o c'horv evid eunañ ar pour !

Hag e taont da voud krom hag e taont da voud kamm
Pa n'c'houlennan gete maed un afer divlam !
Hag e taont da voud sklab hag e taont da voud sod
"St'el kelien é vrezkenn pa vent e klah o bod (2) !

Ha dalc'hmad press arne, ha dalc'hmad an terzhien
'St'el gwispad e fraoñval eraog un taol arneñv !
Hag eh aont buanco'h buan : "Meus ket amzer da goll !"
'El ur bagad merien ged e labourioù foll !

E redeg, e redeg, dalc'hmad o dvez debran
Pe gwispad doc'h o reor, hag e troant hag e troant
'St'el del ar gistinenn dre an awel tourmant.
N'vez ket james moarvad ar mare doc'h o c'hoant !

Daoù dre dri arru skuizh ! Ur vezh an heni eo !
N'em boa ket lâr't dehe : "Sellit doc'h an evred.
Ne hadont nag eostont ha neoazh vent maget !"
Pegoulz e silaouint doc'h ma c'hoaseoù din me ?

Un deiz 'zay ma soñjint 'barzh ar babacooled
A vewe trankil kaer, 'barzh an Indianed
A vutune a bos, 'barzh an Afrikaned
A zo 'walc'h 'wid dañsal, heb dehe poah spered.

Un deiz 'zay 'vo torret lesenn ar "buanoc'h buan"
Vo goûiet pegen dous eo krougous ar gouloum
Vo raet ar c'hentañ pris d'an heni difonnañ
Ha 'ray e hent didrous, sioul 'el ur wezenn culm.

(1) = productivisme
Ce texte fait suite à deux enquêtes récentes, l'une selon laquelle deux Français sur trois seraient fatigués, l'autre concernant les heures de travail des agriculteurs finistériens.

(2) bod : boued 'wid ar Bourleted.

Procès des Bretons à Paris :

Un jugement bâclé et partisan

L'UDB retient d'abord du jugement rendu par la 12e chambre du Tribunal correctionnel de Paris qu'il n'est accompagné d'aucune information sur la motivation des peines infligées à 28 des 38 Bretons mis en cause. Le verdict est à l'image du procès bâclé et partisan. Il ne pouvait en être autrement.

En effet, faut-il rappeler que le juge d'instruction Laurence Le Vert et le substitut Irène Stoller sont connus pour leur appartenance au syndicat APM, que *Le Canard Enchaîné* situe "à droite de la droite". Ces deux magistrats ont déjeuné, sans en informer leur hiérarchie, avec des responsables de la police espagnole directement impliqués dans le terrorisme des GAL et ont été décorés par le régime espagnol.



Manifestation de soutien à Morlaix.



Manifestation de soutien à Morlaix.

En outre, Irène Stoller ne fait pas mystère de son engagement politique puisqu'elle fut la suppléante, à des élections cantonales, de l'escroc en fuite Didier Schuller. La "Justice" française a de belles fréquentations.

Communiqué de presse UDB (20/12/95)

Appréciation du journal "*Libération*" au lendemain du verdict :

"Un jugement brouillon, à l'image de l'instruction. Incohérent, à la manière des audiences. Un épilogue confus, qui achève de donner à cette affaire les couleurs de la fantaisie".

("Libération" - 21/12/95)

RAPPORT SUR LES CONDITIONS DE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE RELIGIEUX BRETON 1996 :

Portes fermées en Armorique

par Edmond REBILLE

Notre ami le docteur Rébillé, qui s'est souvent exprimé dans ses colonnes, est connu pour son action persévérante à la tête du syndicat d'initiative de Callac et comme écrivain. Il s'efforce depuis longtemps de promouvoir l'activité touristique en Bretagne intérieure tout en se refusant catégoriquement à laisser dénaturer la région. Il a acquis une culture et une compétence que l'on appréciera particulièrement dans ce

Il est notoire que la découverte du patrimoine religieux breton par les touristes cultivés des années 1960-1980 les combla d'enthousiasme. On vit alors fleurir ouvrages d'art, guides touristiques, monographies, dépliants d'appel, etc. La Bretagne acquit une réputation internationale amplement justifiée qui draina vers elle des centaines de milliers de visiteurs.

Hélas depuis une dizaine d'années divers problèmes ont surgi : désertification rurale, vieillissement de la population, crise des vocations ecclésiastiques, vandalisme, qui font craindre aux amateurs d'art que le lent processus d'empêchement de la connaissance de ce patrimoine, constaté par tous, ne devienne inexorable et conduise à brève échéance – trente à cinquante ans peut-être – à la nécessité d'un transfert d'un maximum d'œuvres d'art dans des Musées ou Conservatoires qui restent à créer.



St-Servais (22). *A trente mètres de l'église classée (XVI[e] siècle), les autorités compétentes ont permis la construction de deux verrues de style contemporain... sur la maison natale d'Anatole Le Braz, qui lui avait consacré un poème.*

En 1996 une grande part du patrimoine religieux n'est plus accessible (par exemple l'orfèvrerie des petites églises). Nombre d'œuvres d'art ont été détériorées ou ont disparu sans que personne ne s'en soit aperçu (ainsi un saint Barthélémy écorché vif dans une chapelle de Ploërdut, 56). Les atteintes à l'environnement des monuments sont légion (ND de la Cour en Lantic ; église de Saint Servais, 22, etc). Les restaurations imposées, sans qu'ils soient consultés, aux fidèles de certains sanctuaires apparaissent comme des fautes de goût émanant de responsables et technocrates ignorants de ce qu'est l'âme bretonne (autel Rubicks-Cub de la chapelle de Burthulet, Saint Servais, 22 ; vitraux Art contemporain de la chapelle Saint Antoine, de Lanrivain, 22 ; projet de remplacement d'un vitrail compréhensible de Christine Cocard par une œuvre abstraite à Lamballe, etc.

C'est dire que la proclamation d'une année du Patrimoine religieux ne peut que séduire les amateurs d'art breton qui demeurent cependant sceptiques quant à l'efficacité d'une action qui sera probablement déterminée en milieu fermé, sans que les autochtones paroissiens,"érudits locaux", écrivains, artistes, aient leur mot à dire, alors que la France est une démocratie.

Afin de ne pas me faire dans les années qui viennent le reproche de ne pas être intervenu quand il en était temps encore, je tiens personnellement à dresser le bilan de cinquante années de visites de monuments et d'étude du patrimoine religieux breton.

Dans les milieux artistiques bretons, certainement sur injonction des pouvoirs officiels (M. Jack Lang, puis M. Toubon), la suprématie est donnée à l'art dit contemporain.

La page de titre de la brochure annuelle donnant la liste des expositions bretonnes commence par Art Contemporain. Le Musée des Beaux-Arts de Rennes, depuis vingt ans, a diminué à plusieurs reprises la place dévolue aux peintres bretons au profit des artistes abstraits. Des œuvres incompréhensibles, des canulars sont exposés le long de nos routes, sur nos places, dans nos Musées. Or les expositions d'Art figuratif d'expression moderne de Lamballe, de Lannion (près de 10.000 visiteurs, contre combien au Dourven ?) montrent bien vers qui vont les goûts des visiteurs normaux que ne traversent pas les lueurs de génie des thuriféraires de Geneviève Asse et autres Dilasser.

I. Qui assure actuellement la promotion du patrimoine religieux breton ?

1. Les fonctionnaires de la DRAC et de l'Institut régional du Patrimoine

Le grand public se perdant dans la complexité de ces rouages administratifs, il serait bon que soit édité un dépliant simple largement diffusé dans les offices de tourisme, syndicats d'initiatives et les monuments, expliquant les fonctions, attributions, adresses régionale et départementales de :

- la DRAC
- L'institut du Patrimoine
- Les Antiquités et Objets d'Art
- Les Beaux-Arts
- Les Monuments Historiques
- Les Bâtiments de France
- Les Commissions Culturelles du Conseil Régional et des Conseils Généraux
- Les services spécialisés des Préfectures.

Le grand public, et même les "érudits locaux", ne connaissent pas les responsables de ces différents services. Ils ne les rencontrent jamais et le regrettent.

Des stages fort intéressants sont bien sûr organisés par l'Institut du Patrimoine. Hélas, de même que pour certains colloques ou Universités d'Été, les prix demandés sont trop élevés pour certains passionnés du patrimoine. Pendant ce temps, de jeunes employées d'OTSI, peu préparées à ce genre d'études, se voient offrir le stage par leur organisme sans profit réel ni pour elles-mêmes ni pour la collectivité. Les stages du Patrimoine destinés à rehausser le niveau culturel du public intéressé, susceptible d'en faire bénéficier les touristes, devraient être gratuits ou très peu onéreux pour les bénévoles.

Peu de gens connaissent les remarquables publications d'Images du Patrimoine (exemples Cantons de Sarzeau, de Malestroit, Penvénan, etc), dont il conviendrait que des exemplaires et le catalogue d'ensemble soient distribués dans les Bibliothèques et présentés dans un maximum de points d'accueil touristique. Il serait bon que les ouvrages, réputés exhaustifs, de R. Couffon sur les églises des Côtes d'Armor et du Finistère soient remis à jour.

2. Les Universitaires

Les Encyclopédies bretonnes, les ouvrages hautement spécialisés de Mme Christiane Prigent, de MM. Alain Croix, Jean Kerhervé, etc, sont malheureusement onéreux et peu connus du grand public.

Celui-ci a appris que certains Universitaires disposent de crédits pour produire des films sur le patrimoine. Ici encore une consultation d'ensemble des représentants des terroirs bretons aurait été souhaitable. Il y a fort à parier que certains secteurs seront favorisés au détriment des pays en voie de désertification, alors que ceux-ci possèdent souvent un très riche patrimoine. Une fois de plus l'Argoat sera oublié. Le signataire de ce rapport, pour le moment, ne se sent pas mûr pour une grève de la faim.

Même constat en ce qui concerne les chercheurs du CNRS, dirigeants des Sociétés et Revues universitaires qui répugnent à la vulgarisation. Ils opèrent en vase clos. La documentation qu'ils fournissent ne peut être qu'élitiste et fractionnée.

3. Les Organismes touristiques

Le Comité régional de Tourisme, les Comités départementaux ne sollicitent jamais l'avis des "érudits locaux", des membres d'Associations culturelles souvent centenaires (Société d'Émulation des Côtes d'Armor ; Société polymathique du Morbihan ; Société archéologique du Finistère ; Association bretonne, etc) qui pourtant pourraient leur fournir documentation et suggestions relatives aux monuments et aux œuvres d'art sur lesquels ils sont souvent mieux informés que les Responsables officiels, qui sont parfois de nouveaux venus dans la région.

Certains Pays d'Accueil, après avoir suscité quelques espoirs de compétence culturelle dans les années 1985 semblent s'être transformés avant tout en organismes de promotion commerciale (hébergement) et d'animation, parfois onéreuse et puérile (Visiteurs d'un soir).

Restent heureusement les Syndicats d'Initiatives, les Offices de Tourisme, les UDOTSI, où certains dirigeants passionnés peuvent encore exercer une efficace action de promotion et de protection du patrimoine religieux. Il est permis de regretter les années 1950-1960, où les UDSI étaient dirigées par des amateurs d'art, tels que MM. O.L. Aubert, Boulbain, Decker, Le Barzic, etc...

4. Les Associations de sauvegarde du Patrimoine religieux :

- Associations locales de restauration d'un monument particulier
- Breiz Santel
- Sprev

Leur action est évidemment louable. Il est permis de regretter que la SPREV n'organise que peu d'excursions guidées d'une journée et attende surtout les visiteurs dans un monument. La discrétion, l'amabilité, la compétence de ses guides font une forte impression.



Riantec (29). *Une restauration au moindre coût : Bécassine entendant la messe de Mgr Tréhou.*

5. Les érudits locaux et chercheurs indépendants

Passionnés pour la plupart par un thème privilégié auquel ils consacrent des années de recherches, ils parviennent à une connaissance exhaustive d'un monument. Un prix annuel devrait les distinguer. On ne peut que louer l'œuvre écrite de l'Abbé Chapalain et son équipe sur les Vitraux, les Retables ; du néerlandais Fons de Kort sur les sanctuaires du Léon et du Trégor ; de l'abbé Danigo sur les églises du Morbihan ; de Pierre Amiot sur la région de Fréhel.

6. Les écrivains

Il est certain que les poètes et romanciers d'autrefois et d'aujourd'hui ont souvent été à l'origine de la renommée du patrimoine religieux breton, par leurs écrits, leurs conférences, leurs émissions. C'est qu'à la compétence ils ajoutent la sensibilité et le sens du Beau. On ne saurait oublier la part prise dans la promotion du patrimoine religieux breton par les Debidour, Waquet, Gruyer, Le Guennec, Le Braz, Hélias, Florian Le Roy, Buffet, Aubert, Dupouy, Frottier de la Messelière, Monier, De Galzain, De Langlais, Queffelec, etc. Hélas, en 1995, les écrivains bretons ont le sentiment de ne pas être suffisamment soutenus par les élus et responsables administratifs, qui n'assistent jamais à leurs conférences, à leurs excursions guidées et se bornent à couper le ruban des vernissages d'expositions et autres inaugurations de Salons. Ce qui n'empêchera pas ces auteurs de continuer inlassablement à œuvrer et à prêcher dans le désert.

7. La Radio-Télévision

Ici encore les passionnés du patrimoine breton prêchent la plupart du temps dans le désert. A l'exception de Roger Gicquel, les responsables des émissions culturelles ne répondent jamais aux lettres adressées par des bénévoles qui se refusent à se faire présenter par un Élu.

Mieux même – si l'on peut dire – l'ORTF il y a vingt ans a égaré un film sur l'Argoat qui lui avait été confié. Le signataire de ce rapport a présenté à plusieurs reprises un plan pour un film sur le Patrimoine de l'Argoat, avant tout religieux. Il n'a jamais obtenu de réponse, en particulier après la venue à Locarn (22) de MM. Le Lay, Poivre d'Arvor, Guguen.

8. Les auteurs d'ouvrages de vulgarisation grand public. Pour répondre à l'engouement sans doute temporaire, du public estival certains auteurs publient hâtivement de brèves monographies qui valent surtout par l'illustration, mais qui comportent souvent des erreurs. Même risque avec les journalistes s'intéressant épisodiquement à un monument.

Les **éditeurs de cartes postales**. devraient être incités à reprendre les séries consacrées jadis aux vieilles statues, y ajouter les scènes pittoresques des sablières, les trésors d'orfèvrerie, etc. Or les responsables locaux se voient demander une commande d'au moins deux mille cartes. Certaines œuvres exceptionnelles (chef de saint Hernin, à Locarn) demeurent ainsi méconnues.

Il est évident que tous ces intercesseurs du patrimoine breton devraient être incités à participer individuellement et collectivement à la préparation et à la réalisation de l'Année du Patrimoine religieux.

II. Quel public est intéressé par le patrimoine religieux breton ?

– **les amateurs d'art, les érudits**, français et étrangers bien évidemment. Il conviendrait donc que des dépliants et plaquettes succinctes soient largement diffusés dans :

- les Musées
- les Sociétés Savantes
- les Bibliothèques, où devraient être aménagé un rayon Patrimoine, directement accessible.

Des conférences pourraient leur être proposées, dont les frais devraient être pris en charge par les Administrations et non par les Associations mal subventionnées.



Bulat-Pestivien (22). *Depuis des décennies, cette émouvante Vierge de la chapelle saint Blaise est rafistolée avec de la ficelle. Sa restauration serait imminente.*

– **Les étudiants, les lycéens**. Même constat. Les scolaires ne sont certainement pas suffisamment sensibilisés au patrimoine. Le signataire de ces lignes, sur cent conférences, n'a été invité que quatre fois à parler dans un établissement scolaire.

– **Le public non averti** pourrait être sensibilisé par des affiches exposées dans les Offices touristiques, le Métro, les gares, des émissions télévisées.

III. Les éléments du patrimoine religieux breton

Il convient de n'en oublier aucun :

A. Églises et chapelles

- Architecture (styles)
- Statuaire (c'est le point fort de la Bretagne)
- Autre mobilier
- Orfèvrerie
- Peintures, fresques
- Vitraux
- Tombeaux
- Pardons

B. Enclos paroissiaux

- Ossuaires
- Cimetières
- Fontaines
- Calvaires
- Croix. Menhirs christianisés.

C. Musées et lieux d'expositions, y compris hors de Bretagne (Musées de Cluny ; des Monuments Français, etc)

D. Itinéraires des pèlerinages (Tro Breiz, etc.).

Puisque les vols sont si souvent allégués, il convient d'en faire état sur place par un panneau explicatif. J'ai pu constater qu'on les passe parfois sous silence. Ainsi, les statues des saints guérisseurs de ND du Haut à Trédaniel-Moncontour sont-elles, dans certaines publications, présentées comme anciennes, alors qu'il s'agit de copies des statues volées.

IV. Les atteintes au patrimoine religieux breton

1. Les atteintes à l'environnement d'un monument classé devraient être évitées à l'avenir. (transformateurs, édifices modernes ou sans style, etc.). La campagne de l'EDF est fort bien venue). On ne devrait plus voir de constructions aussi désastreuses que la Mairie de Lantic (22) à quelques mètres de la chapelle ND de la Cour ; ou les adjonctions modernes de la maison natale d'Anatole Le Braz – qui lui avait dédié un poème – à quelque trente mètres du chevet de l'église classée de Saint Servais (22). Etc

2. Architecture extérieure. Un panneau devrait être apposé sur tous les monuments pour expliquer l'architecture primitive, afin que le visiteur puisse s'y retrouver dans les adjonctions, heureuses ou non.

3. La statuaire :

– les statues les plus menacées de destruction devraient être restaurées d'urgence : ex, Piéta de la chapelle saint Blaise, de Pestivien en Bulat (22), rafistolée avec de la ficelle. Le Diable soutenant le bénitier de Magoar

(22) : sa tête est détachée. Le paysan-lutrin de l'église de Bulat (22) mal restauré après son séjour au Grand Palais où il s'était fendu par suite de variations d'hygrométrie, etc.

– le nom authentique du saint devrait être peint sur le socle, en réparant les erreurs étonnantes (le saint Hervé, de Trébrivan, présenté au château de Kerjean, etc).

– les statues extérieures : gargouilles, grotesques (le buveur de Kergrist-Moëlou, 22), les apôtres, les saints, les armoiries, couvertes de lichens ou de moisissures devraient être nettoyées (comme il a été fait pour les apôtres de Bulat). Sur des quantités de clocher on voit pousser des plantes ou des arbustes qui devraient être éliminées.

– des vitrines devraient être prévues pour les œuvres d'art exceptionnelles (tête de saint Jean à Landugen-Duault, etc ; du même à Plélo, au Moustoir (22).

4. Autre mobilier. Devraient être entrepris la recherche exhaustive, l'inventaire, la révision, la restauration des :

– troncs d'offrandes extérieurs (saint Gildas en Maël-Pestivien ; saint Antoine en Lanrivain ; sainte Barbe en Plestin,22), etc.

– roues à carillons (il semble n'en subsister que 7, dont six en Argoat et une à Confort, 29). Il faudrait les regarnir en clochettes et en cordes.

– confessionnaux devraient être entretenus et respectés (à sainte Hélène, en Douarnenez, 29) le confessionnal abrite les balais et un extincteur, probablement pour éteindre les flammes de l'enfer).

Le confessionnal pour sourds de l'église de Saint Gilles Pligeaux (22) a été relégué hors de la sacristie.

– les retables et jubés,

– les portes sculptées,

– les vieilles horloges devraient être remontées autant que faire se peut (Loc Envel, 22),

– les tombeaux en tuffeau devraient être restaurés (saint Briac à Bourbriac ; Mise au tombeau de saint Gilles Pligeaux et de Brélévenez, 22),

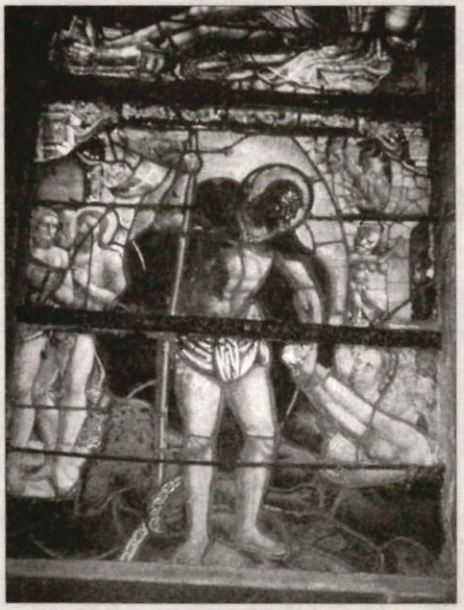
– les bannières sont souvent en triste état (Trémel, 22).

5. Les vitraux

– le nettoyage rapide des innombrables vitraux pollués, noircis, devrait être entrepris : Locronan, Bazouges la Pérouse, Maël-Pestivien, etc. Contrairement à ce qu'avaient pronostiqué devant moi les artisans chargés de la restauration de la verrière de Magoar (22), le résultat de leur intervention n'est pas vraiment satisfaisant. Par ailleurs la pose du vitrage extérieur de protection n'a pas été réalisée.

– le remplacement des vitraux :

Les vitraux abstraits imposés dans maints sanctuaires (Saint Jean-du-Doigt ; Saint Antoine en Lanrivain, etc) sont loin d'être en harmonie avec "l'âme bretonne, l'âme du monument".



Bazouges-la-Pérouse (35). *Le "Christ aux limbes" d'un vitrail est atteint, comme bien des personnages des vitraux bretons, d'une mélanodennie due à la pollution de l'atmosphère extérieure.*

Les Bretons ont l'âme éminemment figurative et ne sont pas du tout portés vers les spéculations abstraites ; c'est pourquoi aucun Breton ne peut considérer la peinture de Geneviève Asse, quels que soient ses mobiles, comme l'émanation de l'âme bretonne (voir nos vitraux anciens, même s'ils sont d'inspiration flamande ou germanique ; voir surtout nos vitraux du XIX^{e}, néoréalistes, et du XX^{e}, naïfs. Budet, Toulhoat sont vraiment des artistes bretons. Les autochtones devraient donc avoir leur mot à dire, alors qu'ils subissent des diktats. Les projets concernant la collégiale de Lamballe sont désastreux. S'il faut absolument placer des artistes contemporains, qu'on choisisse des figuratifs d'expression moderne, en leur attribuant le remplacement des vitraux standard, par exemple ceux d'Hubert de Sainte Marie, qui a reproduit des milliers de fois le même visage.

Sur certains vitraux du XIX^{e} les traits des personnages disparaissent. Qu'on les remplace par des vitraux contant l'histoire du saint local, comme à Plounéour-Trez ou à Plogoff, ou qu'on y exprime des symboles, comme à Grouanec en Plouguerneau, ou à Bourbriac, etc.).

– certaines restaurations ou remontages sont ratés : Pont-Croix, 29, la grande verrière est incompréhensible. Riantec, 56, un personnage a été refait à l'image de Bécassine. A La Baussaine, 35, deux scènes sur la création d'Adam et Eve ont été séparées, etc.

– à titre de curiosité il importe de sauver les vitraux comportant des portraits photographiques des années 1900 : Grâces, Bothoa en Saint Nicolas, 22.

6. Les objets d'art. L'orfèvrerie des petites églises (Saint-Jean-du-Doigt, Plourac'h, etc) actuellement cachée dans des presbytères éloignés, ou même des banques devrait être provisoirement regroupée dans d'autres églises possédant des vitrines blindées.

7. Les fresques :

– dans chaque église possédant des fresques devraient être exposés des photos ou dessins montrant leur état antérieur (Saint Servais, 22 ; Mont-Dol, 35)

– les fresques les plus menacées de destruction (humidité, écaillage) devraient être restaurées d'urgence (Trémargat, 22 ; Avaugour en Saint Péver, 22, etc.

– les fresques récemment découvertes (Morieux, 22) devraient être présentées au public les jours du Patrimoine, même si les travaux traînent.

8. Les peintures. Un grand nombre de vieilles peintures subsistent dans divers monuments (Sainte Anne, Saint Blaise de Bulat, 22 ; Bieuzy-les-Eaux, 56, etc. Certaines ne manquent pourtant pas d'intérêt.

9. Calvaires et croix. Certains ont besoin de restauration :

– Kergrist-Moëlou ; les scènes mal remontées après la Révolution devraient être remises en ordre comme à Plougonven,

– Pestivien-en-Bulat. Des têtes brisées ont été recollées sur les corps d'autres personnages.

– Locarn, croix du cimetière : on ne reconnaît plus les oiseaux du fût,

– Kerlégan en Kérien, 22 ; le groupe sculpté tombé en 1987 a-t-il enfin été reposé ?

10. Fontaines

Il faudrait :

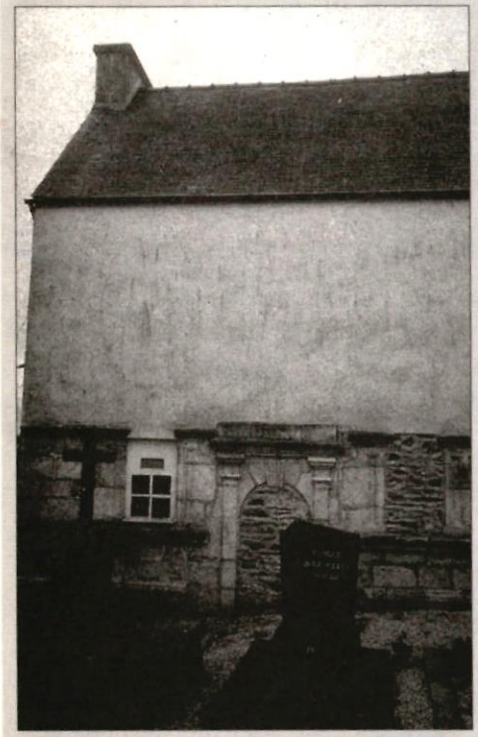
– dégager de la boue les fontaines disparues de Pestivien-en-Bulat, et des 3 évêques de Magoar, 22,

– replacer dans toutes les niches vides une statue du saint commandée à un artiste figuratif de la région

(Note : on imagine mal la représentation d'un saint breton par un sculpteur abstrait. Autre note : comment se fait-il que les peintres abstraits ont une signature figurative ?)

– restaurer un peu partout les bancs des pèlerins.

11. Ossuaires. Toujours au nom de "l'âme bretonne" telle qu'elle a été exprimée par Luzel, Hersart, Le Braz, Le Goffic, etc, il convient de conserver absolument les ossements dans les



Treflevenez (29). *Un ossuaire du XVII[e] siècle a été transformé en maison d'habitation.*

ossuaires où ils sont encore visibles (Lanrivain, Trémargat, Trégornan-glomel, Kerpert, 22).

Il est regrettable que les boîtes à crâne de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon aient été reléguées dans la sacristie où nombre de visiteurs ne peuvent avoir accès.

12. Itinéraires du pèlerinage. Quelques tronçons du Tro Breiz devraient faire l'objet d'une signalisation au même titre que certains tronçons de voies romaines (Langon, 35 ; Locuon, 56, etc.) puisque ces pèlerinages ont repris.

V. Les différents modes de promotion

1. Appel

– dépliants,
– livres (Histoires de l'art, anthologies, ouvrages littéraires),
– reportages radio-télé,
– films, vidéos,
– conférences.

2. Accueil

Organisé :

– Documents gratuits de visite d'une commune, avec plans.
– Monographies payantes.
– Visites guidées, pédestres, automobiles.
– Rallyes.
– Concerts, fest-noz dans un monument.
– Pardons, fêtes folkloriques.
– Journées du patrimoine.

Individuel : informations facilitant le tourisme culturel itinérant.

Il est à noter que l'organisation des Journées du Patrimoine a beaucoup laissé à désirer en 1995. Alors que certaines associations envisageaient une excursion en car, il leur a été impossible d'obtenir la liste des monuments ouverts avant sa parution dans la presse. Aucun des services contactés à Saint-Brieuc ne la connaissait (OTSI, Bureau d'Information du Conseil Général, Bâtiments de France). Le vendredi et le samedi, la presse a publié des informations parfois erronées. Annoncées ouvertes les églises de Plounéour-Ménez, de Saint Théleau en Plogonnec étaient fermées.

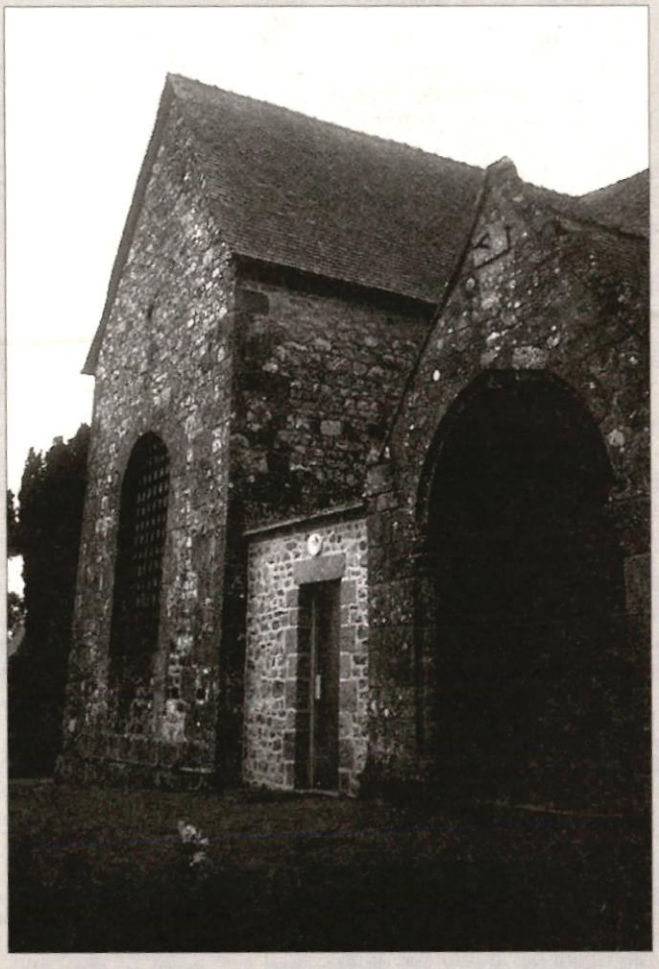
A l'inverse, les huit chapelles de Plougastel - Daoulas étaient ouvertes, alors qu'une seule était programmée. En pleine ville de Quimper l'église de Kerfeunteun, la chapelle de Ty Mamm Doué sont demeurées fermées durant ces deux jours, alors que des dizaines de voitures s'y sont présentées. J'en ai informé le Maire de Quimper, la rédaction locale d'Ouest-France, qui n'a pas publié mes doléances, le Curé de Kerfeunteun qui attribue la responsabilité de ces carences aux Associations qui gèrent les monuments et aux Pouvoirs publics qui ne les ont pas sollicitées.

Il conviendrait bien évidemment qu'une plaquette soit publiée quinze jours avant ces Journées du Patrimoine, ainsi que je l'ai vu faire en 1994 dans le Nord de la France. L'année précédente, en Normandie, j'avais constaté que les responsables officiels du Patrimoine s'investissaient avec conviction dans l'organisation des visites le responsable culturel de Falaise costumé en suisse faisait visiter les églises.

VI. Les conditions actuelles de la découverte du patrimoine religieux breton

Nombre de monuments sont isolés et leur signalisation est souvent très déficiente.

– L'excédent ahurissant de pancartes polychromes d'hôtels, crêperies, commerces divers (pourquoi pas les médecins, les Pompes funèbres ?), etc., au détriment de la signalisation du patrimoine, trouble les automobilistes qui ne trouvent pas l'indication souhaitée, ralentissent, se font klaxonner, s'énervent, hésitent et risquent l'accident.



St-Georges-de-Chesné (35). *Où, je vous le demande, pourrait-on plus judicieusement placer les toilettes publiques qu'entre le porche et le bras droit du transept ?*

– La mention de la distance à parcourir jusqu'à tout monument, site, hôtel, restaurant signalés devrait être obligatoire. Dans la situation actuelle, au bout de quelques kilomètres les automobilistes croient s'être fourvoyés et font demi-tour dans des conditions souvent difficiles avec risque d'accident. Le gaspillage d'essence ainsi entraîné doit être au total très élevé.

– L'envers vierge des panneaux de signalisation devrait être utilisé pour une brève mention. On éviterait ainsi que des conducteurs ne se retournent en plein carrefour pour déchiffrer une inscription inapparente dans le sens de leur marche.

– Sur les panneaux reproduisant la carte d'un pays, de même que sur les dépliants les pictogrammes souvent grotesques (cf celui des WC à l'arrière des cars) devraient être bannis. Aucun touriste ne détaille les huit ou dix pictogrammes (camping, terrain de golf, etc.) accolés à un nom de lieu. La toponymie locale est bien plus suggestive.

– Toute signalisation d'un monument sur une grande route devrait obligatoirement être suivie d'un fléchage à tous les carrefours ultérieurement rencontrés sur le trajet. Souvent tel n'est pas le cas et l'automobiliste se perd aux embranchements (exemple : chapelle Saint They, près de Plogoff, 29, etc.).

– L'incitation au détournement d'itinéraire par la pose d'un panneau officiel Monument historique (avec son pictogramme !) ne devrait être autorisée que si le monument est ouvert chaque jour aux heures normales : 9 h à 12 h, 14 h à 18 h. Actuellement les automobilistes sont trop souvent détournés en vain (ex. Goulien, 29, etc.).

– Sur la porte principale, axiale, ou latérale de tous les sanctuaires, devraient être affichés l'horaire des messes et le nom du détenteur de la clef.

2.Les conditions de visite des monuments accessibles

– Des minuteries, payantes ou non, devraient permettre l'éclairage.

– Avant et après les messes l'éclairage permettant de voir les sablières, les décorations des recoins sombres, (ex. Pont-Croix) devrait être donné durant au moins quinze minutes (A Pleyben, dont les sablières sont fort pittoresques, la lumière est éteinte dès la fin de l'office, alors que des dizaines de touristes scrutent la voûte). Une lettre aux responsables serait utile.

– Le jour du pardon le monument devrait être ouvert de 9 h à 19 h, sans interruption. Les amateurs d'art qui se déplacent de loin pour voir un monument le jour de sa fête ont parfois la désagréable surprise de le trouver fermé le matin (chapelle Saint Laurent, Pleyben) ou dès 13 heures (chapelle Sainte Jeune, Plounévez-Moëdec).

– Les visiteurs empruntant une clef devraient être invités à remettre leur carte d'identité aux détenteurs.



St-Brieuc (22). *Une des huit statues anciennes et vermoulues du Salon d'Hiver de la mairie de St-Brieuc. Une à deux fois par semaine (ou davantage), elles sont arrosées en même temps que les plantes vertes qui les encadrent.*

– Lorsqu'un détenteur de clef s'absente il devrait mentionner le nom du voisin à qui il l'a remise (ce qui n'est pas le cas à Sainte Avoye en Plunéret, 56, ou des dizaines d'automobilistes trouvent souvent porte close, la Mairie, située à 4 ou 5 kilomètres ne possédant pas de double de cette clef.

– Un orifice grillagé, large et haut de 20 centimètres environ devrait être ouvert dans la porte axiale de tout sanctuaire clos, ainsi qu'il a été pratiqué pour la chapelle du Folgoat, Landévennec (29), ou celle de Saint Clair, près de Limerzel, 56. Découvrant l'autel et quelques éléments décoratifs latéraux, le visiteur serait moins déçu. Par ailleurs l'aération de l'édifice ne peut qu'être bénéfique.

– Les trésors d'orfèvrerie ou de tissus devraient être présentés dans des coffres vitrés, comme c'est le cas à Locarn et Louannec (22) ; à Sizun, Trégunc, Guengat, Île de Batz (29), Paimpont (35).

3. Les Musées du Patrimoine devraient être plus nombreux. Les seuls Musées d'Art religieux existant actuellement sont :

– Rennes (Musée de Bretagne), Dol, 35, Vitré.
– Sainte Anne d'Auray, Vannes (Cohue), 56.
– Nantes (Palais Dobrée).
– Quimper (Musée breton ; Musée des Beaux-Arts, peintures ; Évêché), Lesneven, Landévennec, Sizun, Plougastel-Daoulas, Plouguerneau.
– Tréguier.

On constate qu'ici encore le Finistère l'emporte largement sur les autres départements bretons.

La ville de Saint-Brieuc s'est cru autorisée, vers 1970, à disperser ses œuvres d'art religieux entre diverses Administrations où nul ne peut les voir, à l'exception du Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville qui abrite huit statues anciennes de bois très vermoulu parce que, sur ordre, un employé communal arrose consciencieusement les plantes vertes qui les entourent. J'ai signalé le fait depuis plus de deux ans. Apparemment sans résultat.

Un certain nombre de statues de l'ancien Musée ont été reléguées dans un hangar du Lycée Curie, parmi les

machines agricoles et autre corbillard. Beaucoup sont brisées. De même certains tissus, certains trophées archéologiques relégués dans les caves de l'actuel Musée sont-ils en très mauvais état.

Dans cinquante ans, du fait de la quasi-disparition du clergé, la plupart des éléments du patrimoine religieux breton devra être présentée dans des Musées. Il faut s'y préparer.

4. Les expositions

Il faudrait évidemment les multiplier. La plus belle a, curieusement, été organisée, en 1990, à deux mille kilomètres de la Bretagne, à Schallaburg, Autriche. Des dizaines d'élus, pas tous compétents en art breton, y furent menés en avion spécial. Personne ne songea à présenter l'exposition en Bretagne au retour des œuvres.

Autres très belles expositions, malheureusement brèves et sans suites : La Roche Jagu (l991), Musée du Palais du Luxembourg, Musée de l'Homme (les Bretons et Dieu).

Seul le Finistère s'évertue à présenter chaque année de nouvelles expositions sur le patrimoine breton (Daoulas, Kerjean). L'abbé Le Lay, recteur de Combrit, présente chaque été une passionnante exposition sur le Symbolisme.

Dans le Morbihan, région de Pontivy, des bénévoles d'une Association basée à Bieuzy les Eaux ont présenté cet été des œuvres d'art contemporain dans une dizaine de chapelles. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce ne fut pas un avantage pour les amateurs d'art religieux, itinérants, car ces chapelles n'étaient ouvertes que trois heures par jour et que les responsables emportaient les clefs qu'en temps ordinaire les visiteurs auraient pu obtenir. Même situation pour la chapelle des Marins, à Erquy (22). Il faudrait demander aux responsables d'ouvrir également le matin.

VII. La fermeture comminatoire des monuments

C'est évidemment le problème majeur que rencontrent les amateurs d'art en Bretagne. Le mal s'aggrave d'année en année. Un seul prétexte est invoqué : les vols. En fait il apparaît que Recteurs et Maires ont cru choisir la solution de facilité en fermant leurs édifices. Il n'est pas prouvé que c'est dans les monuments ouverts que se produisent, de jour, la plupart des vols ; ils interviennent plutôt la nuit dans des monuments fermés. Avant d'émettre un avis objectif les responsables de l'Année du Patrimoine religieux devraient procéder à une enquête auprès des Autorités Judiciaires pour établir des statistiques concernant les horaires de ces vols et du vandalisme. Il convient aussi que les responsables scellent les statues ou les mettent hors de portée. Tous les vitraux anciens devraient par ailleurs être protégés, à l'extérieur, par un grillage.

Prenant pour base la liste des principaux monuments bretons autrefois (1972) publiée par les Guides Bleus, j'ai pu établir que sont :

1. Constamment fermées :

– en Finistère, les églises de Brennilis, Lopérec, Lannédern, Loqueffret, Plounéour-Ménez, Pleyber-Christ,



St-Brieuc (22). *Le Christ face aux radicaux-socialistes (réserves de l'ancien musée).*

Cléden-Poher, Saint Hernin, Gouézec, Carhaix-Plouguer, Kergloff, Cléden-Cap Sizun, Saint-Nic, Guengat, Le Juch, Argol, Rosporden, Scaër, Bodilis, Plougonven..., les chapelles de La Trinité (Plozévet), Saint Côme, Languivoa et Tréminou (Pays bigouden), Ty Mamm Doué et Kerfeunteun (Quimper), ND des Trois Fontaines, Saint Jaoua-Plouvien, Plougastel-Daoulas, le Kreisker-St Pol.

– en Côtes d'Armor, les églises de Loudéac, Grâces, Lamballe, Saint Servais... ; les chapelles de Kermaria-Plouha, Kerfons-Ploubezre, Notre-Dame de la Cour-Lantic...

– en Morbihan : les églises de Ploërdut, le Saint, Noyal-Pontivy... ; les chapelles de Saint Sébastien et Sainte Barbe au Faouët, Saint Nicolas de Priziac...

– en Ille-et-Vilaine : les églises des Iffs, Tremblay, la Baussaine, la plupart des églises des "Retables lavallois" (région de la Guerche)...

– En Loire-Atlantique : Clisson (église Notre-Dame), La Haie Fouassière...

Tous les monuments cités renferment de riches œuvres d'art, amplement citées et photographiées dans la documentation courante.

2. Constamment ouvertes aux heures normales : 9 h à 12 h, 14 h à 18 h, au moins du début Juin à la fin septembre, sans qu'apparemment les vols y soient plus nombreux :

Finistère, Daoulas, Fouesnant, Pont-Croix, Quimperlé, Locronan, Quimper, Saint Pol, Pencran, La Martyre, Pleyben, La Roche Maurice, Guimiliau, Saint Thégonnec, Lampaul-Guimiliau, Sizun, Berven, Lambader, Saint Herbot, le Folgoët, et, pour l'exemple, la chapelle isolée Sainte Clair, à Combrit.

– en Côtes-d'Armor : Perros-Guirec, Tréguier, Saint Brieuc, Guingamp, Bulat-Pestivien, Loc Envel...

– en Morbihan : Carnac, Josselin, Ploërmel, Vannes, Stival, Kernascléden, Quelven...

– En Loire-Atlantique : bourg de Batz, Guérande...

Un effort particulièrement méritoire est accompli à :

– Moëlan-sur-Mer, chapelle Saint Philibert.

– Bénodet, chapelle de Perguet.

– Notre-Dame du Crann, Spézet (29) où, en été, les chapelles sont ouvertes toute la journée sous la garde d'étudiants ou de retraités. Sans oublier les monuments présentés par la SPREV.

Bizarrement, certaines églises non désaffectées ne sont accessibles que moyennant un droit d'entrée : Trélhorenteuc (56), Kerfons (22), Saint Philbert (44), ce qui peut paraître inconvenant pour les croyants.

Il est véritablement anormal, pour ne pas dire scandaleux, en tout cas éminemment anti-touristique, que des églises riches en œuvres d'art largement promues par les responsables soient fermées en juin et septembre, ce qui va à l'encontre de la politique dite d'étalement des vacances (dont d'ailleurs personne ne parle plus), et qu'elles soient même fermées en juillet-août. Il m'est arrivé de me voir refuser la clef par un recteur : Confort, 29, en 1993 ; par un secrétaire de mairie (Gouézec, Lopérec, 29), par le détenteur de l'objet (La Méaugon, 22). Je n'ai jamais réussi, malgré cinq ou six tentatives, à visiter cette dernière église située à sept kilomètres de Saint Brieuc. Les responsables s'imaginent que chaque amateur d'art se déplacera chez eux à une heure fixée par eux, alors que, bien sûr, ces visiteurs in-

cluent la visite dans un programme d'excursion d'une dizaine de curiosités. Ces responsables oublient qu'existent en Bretagne environ 1.500 églises et 5.000 chapelles. L'intérêt de leur sanctuaire ne mérite pas toujours un déplacement spécial. Un simple calcul établit qu'il faudrait 18 ans de visites quotidiennes pour tout connaître à raison d'un seul monument par jour.

Les réactions des amateurs d'art sont évidemment à la mesure de leurs déconvenues et du manque éventuel d'amabilité et de compréhension des responsables. Quelques érudits étrangers à la Bretagne ont décidé qu'ils n'y viendraient plus. Certains Bretons ont décidé de boycotter les hôtels, restaurants, commerces, des communes qui



Peumerit-Quintin (22). *Dix ans sous la pluie n'ont pas trop gravement altéré la polychromie des larrons de la chapelle du Loc'h (aujourd'hui dans l'église du bourg).*

interdisent la découverte de leur patrimoine. Il semble que les commerçants n'aient pas conscience des risques qu'ils encourent.

Actuellement existent des secteurs entièrement bouclés, où il est quasi-impossible de visiter les monuments :

– secteur La Méaugon, Plouvara, Plerneuf, Boquého, Lanrodec, Trémuson.

– Secteur Centre-Finistère : Saint Rivoal, Saint Cadou, Rosporden, Scaër, etc.

– Secteur Cap Sizun.

Il suffit qu'un prêtre ou un maire fasse preuve d'incompréhension pour qu'il soit imité.

Par contre les sanctuaires du Léon et bien sûr des Enclos paroissiaux sont très accessibles. Les responsables commencent d'ailleurs à faire état de cet avantage offert aux touristes sur leurs documents d'information (cf. plaquette sur les Clochers du Léon).

Il est évident que les érudits étrangers qui jadis exploraient chaque été la péninsule se sont lassés et n'y viennent plus. Ainsi parmi mes relations, un médecin gallois, un prêtre allemand, un professeur hollandais. Ils ne manquent pas de faire connaître leur déconvenue dans les milieux cultivés qu'ils fréquentent. De même pour les amateurs d'art venus du Nord, de Provence, etc.

La divulgation des carences actuellement constatées ne peut que faire boule de neige et le tourisme breton s'en ressentira au plus haut point.

Les Bretons eux-mêmes ne peuvent plus poursuivre leurs investigations en juin et septembre. Ils sont contraints de se déplacer en juillet-août, de préférence le dimanche matin. Encore trouvent-ils fermés certains sanctuaires.

Ils en sont réduits à appliquer certains petits moyens :

– tentative de visite le vendredi après-midi, moment souvent choisi par les dames pieuses pour nettoyer les églises ;

– consultation de la rubrique Obsèques des quotidiens. Il vaut mieux se présenter après la cérémonie qu'avant, moment où le public déjà installé considère le visiteur avec suspicion, sinon réprobation, bien que l'intérêt porté à son église, dont il ignore généralement les charmes, le flatte quelque peu.

En conclusion il apparaît que depuis quelques années le tourisme culturel itinérant est devenu impossible en Bretagne. En 1995 les Debidour, Waquet, Mussat ne pourraient plus écrire leurs exhaustives Histoires de l'Art breton. Pour ma part, j'ai bon espoir d'arriver au bout de l'inventaire que je mène depuis cinquante ans. J'ai sans doute visité 90 % des monuments religieux bretons. Il me reste quelques lacunes anormales (Tréminou, Ty Mamm Doué, Surzur, Ambon, Chartreuse d'Auray) dans la liste ci-dessus évoquée.

Le mal ne faisant que s'aggraver il est évident qu'il faut prendre des mesures. J'en ai suggéré plusieurs. L'objectif doit être d'ouvrir un maximum d'édifices du 1er juin au 30 septembre, pendant les week-ends de Pâques, de la Pentecôte, à la Toussaint, à Noël, afin de renouer tant que faire se peut avec la tradition bretonne, conviviale, mystique et poétique.

Note : Il semblerait illogique que l'année du patrimoine religieux breton se désintéressât des religions qui ont précédé en Bretagne la religion chrétienne, ou se sont exercées en marge et au-delà :

–. Religions de l'âge du bronze : Représentations probables de divinités : Barnénez, Berrien, etc., Sépultures.

–. Religion celtique : Divinité à la lyre, de Paule, etc. Brigitte. Monastères celtiques actuels : Saint Dolay et Quistinic (56), Vieux-Marché (22).

– Religion romaine : Hercule de Quimper, etc. Les Mercure de Saint Adrien, 22 ; Dieu au maillet de Saint-Brandan, 22 ; Venus de Quinipily, Baud, 56.

– Le paganisme : Pierres des sacrifices (Maël-Pestivien, Kerpert, 22, etc.). Babouin et Babouine, Trédion, 56 ; Sainte Pataude, Bé ar Sant, etc. ; Saint Yves de Vérité ; Velléda, Morgane, etc.

– Indifférence ? Extrait du rapport du CAUE-Bretagne (1995) : *"Nous avons effectué le relevé de ces bâtiments avec l'aide d'une étudiante de l'école d'Architecture de Bretagne, Mlle N.D. (il y a encore quelques étudiants qui s'intéressent au patrimoine)."* Cela signifierait-il que la plupart des étudiants en Architecture s'en désintéressent ? Leurs professeurs et les autorités ne seraient-ils pas assez persuasifs ?

Un autocollant Loire-Atlantique-Bretagne

Avec la sortie de l'autocollant "Loire-Atlantique – Bretagne" de la fédération 44 de l'Union Démocratique Bretonne, cette dernière dispose maintenant d'un outil de plus pour contrer la propagande du conseil régional visant à imposer dans l'esprit des habitants de notre département la légitimité de la région artificielle et technocratique des Pays de Loire. Le point d'orgue de cette propagande ayant été atteint avec la coûteuse tournée ligérienne du camion forum de ladite région.

Devant cet état de fait, la fédération 44 de l'UDB a décidé la sortie à 20.000 exemplaires d'un autocollant vinyle gratuit qui rappelle de façon claire et lisible par tous, son attachement au rétablissement de la vérité historique et à son retour dans la région Bretagne cinq départements, région dynamique, porteuse d'espoir pour l'économie et l'emploi et de dimension européenne.

Cet autocollant constitué d'un drapeau breton surmontant les mots "Loire-Atlantique – Bretagne" est disponible gratuitement au local de Nantes de l'UDB, 21 rue de Coulmiers, 44007 Nantes. Permanences tous les samedis de 11 h à 12 h. Particuliers et associations sont invités à venir s'en procurer gratuitement. On peut



aussi le commander auprès du Peuple Breton, en envoyant une enveloppe timbrée.

Pierre-Yves LE FLOC'H
Responsable de la Fédération

Citation

"On n'est universel qu'en faisant des choses très concrètes liées aux origines."

Hugo Claus, écrivain flamand, sur Arte (21/12/95) dans une série de trois soirées qui lui étaient consacrées.

RICM :

L'UDB demande la compensation du préjudice subi

Dans un communiqué, l'Union Démocratique Bretonne prend position sur le départ à Poitiers du RICM. Elle déclare notamment : *"Est-ce prendre les Vannetais au sérieux que de remplacer les 900 militaires qui s'en vont par 100 ou 150 hommes à titre de compensation comme nous l'annoncent les parlementaires du Morbihan et apprécier cela comme "quelque chose d'encourageant qui récompense notre détermination" suivant les déclarations du maire de Vannes ? Le risque est grand que l'Etat, après cette annonce, s'estime quitte et laisse pourrir le dossier. Le pire qui puisse arriver à Vannes, économiquement parlant, c'est en effet que la caserne du RICM conserve une fonction militaire avec huit fois moins d'hommes, donc huit fois moins de consommateurs".*

L'UDB rappelle sa position qui *"consiste à demander, avec au moins autant d'énergie que celle déployée en pure perte pour le maintien du RICM, le don à la ville et la reconversion vers des activités civiles du site avec des crédits d'Etat pour compensation du préjudice. La municipalité de Vannes mène un combat d'arrière-garde qui risque de coûter très cher aux Vannetais"*, déclare en conclusion le parti breton.

Le Télégramme, Vannes, 14-12-95

André Lavanant : *"Breton de l'année"*

Armor-Magazine a désigné André Lavanant comme "Breton de l'année 1995". Le président de l'association Diwan succède à Yves Rocher, Glenmor, Annie Carval, Per Denez, Louis Le Pensec, Edouard Leclerc, Loïc Caradec, Vincent Bollore, Kofi Yamgnane, Jean-Yves Cozan, Alan Stivell et Xavier Leclerc.

Notre ami André Lavanant, dont nous connaissons tous l'action méritoire et convaincante, poursuit un combat important à la tête des 1.400 élèves de classes maternelles, primaires et secondaires où l'on recherche un bilinguisme équilibré breton-français, en pratiquant l'apprentissage du breton par immersion. Diwan, en 18 ans d'existence, a réussi à croître et à se diversifier (deux collèges, un lycée) malgré les embûches et les blocages.

La preuve est d'ailleurs faite que le système Diwan, ça marche, comme d'ailleurs celui des classes bilingues publiques, plus récentes (1983). Depuis le dernier accord avec l'Education Nationale et avec le Tribunal de Commerce, Diwan est entré dans une période nouvelle, celle des contrats d'association, avec de nouveaux problèmes, certaines municipalités en profitant pour supprimer les aides progressivement accordées à leur école Diwan, sous prétexte que leur statut serait le même que celui des écoles privées catholiques. C'est oublier que le sauvetage de la langue bretonne est l'affaire de tous les Bretons et comme telle, d'intérêt public.

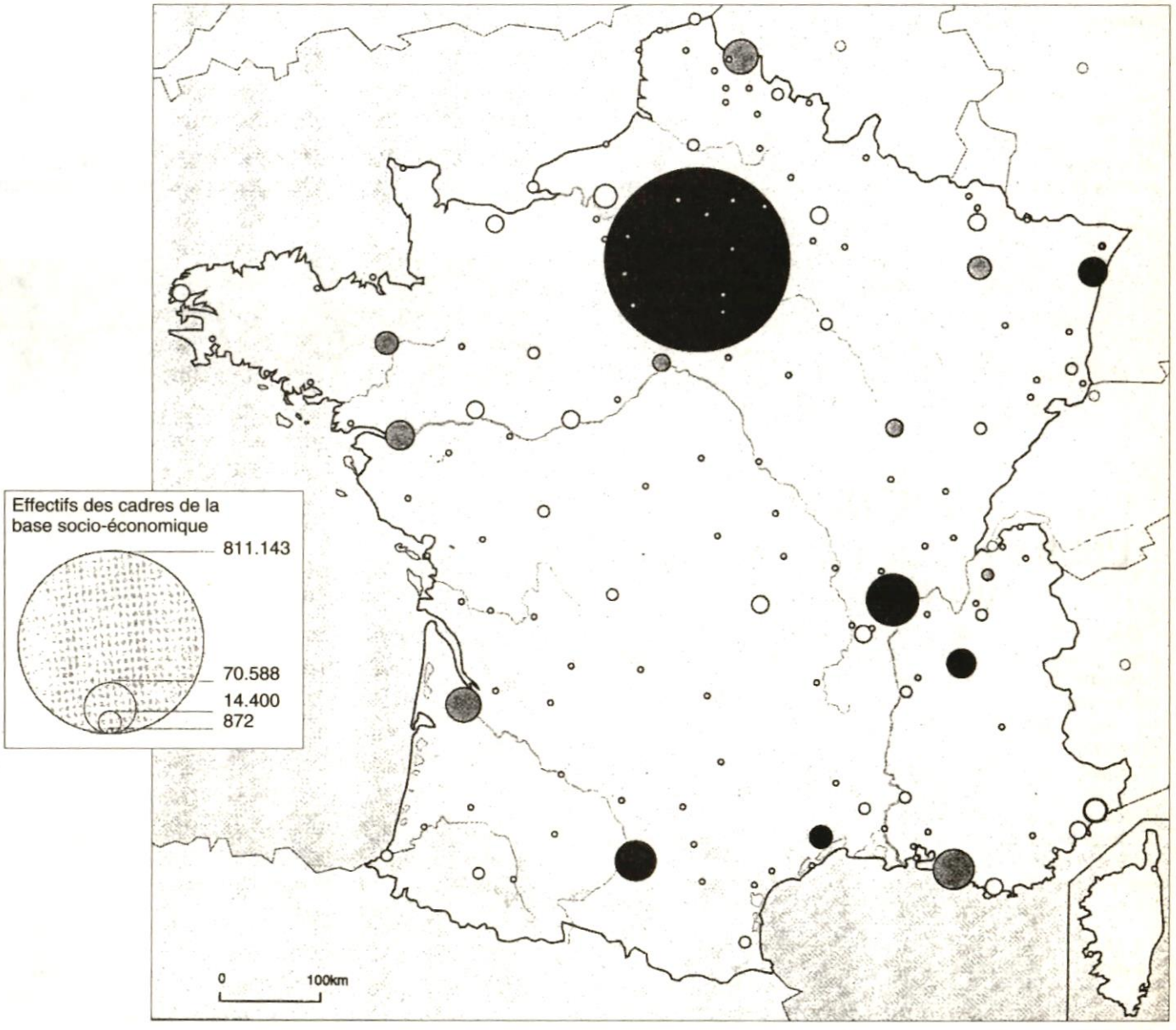
Bravo André, et bon courage...

CONCENTRATION PARISIENNE : + AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : -

En août, l'INSEE publiait une étude sur l'évolution du produit intérieur brut (PIB) de chaque région de 1982 à 1992 et celle de son poids dans le PIB français. On retiendra surtout de cette étude que la part de l'Ile-de-France dans le PIB français est passée de 27,1 % en 1982 à 29,1 % en 1992, pour 2,2 % du territoire métropolitain et 18,9 % de la population.

Un mois plus tard, la présentation du projet de budget 1996 par le gouvernement Juppé laissait apparaître une diminution de 11 % des crédits affectés à l'aménagement du territoire. "Paris nous pompe !" reste plus que jamais un slogan à la mode.

LA HIÉRARCHIE URBAINE SELON L'ENCADREMENT



Répartition spatiale des cadres du secteur productif en France. Ile-de-France = 46,3 % du total en 1990 (43,5 % en 1982).
Carte extraite de *"La France en villes"*, Félix Damette, DATAR, novembre 1994. Félix Damette est professeur de géographie à l'université Paris 1 – Sorbonne.

CONCENTRATION PARISIENNE : TOUJOURS +

A partir du 1er janvier 1996, le courrier administratif envoyé par les communes sera assujetti au paiement de la taxe postale.

Une façon comme une autre de transférer des charges du budget de l'Etat sur celui des collectivités locales, ce qui permettra au gouvernement de pointer du doigt les collectivités dépensières.

Mais l'Etat n'en reste pas là. Toujours à compter du 1er janvier, tous les bureaux de poste de France et de Navarre seront dans l'obligation de déclarer et de verser leur taxe professionnelle non pas là où les services sont rendus... mais à Paris.

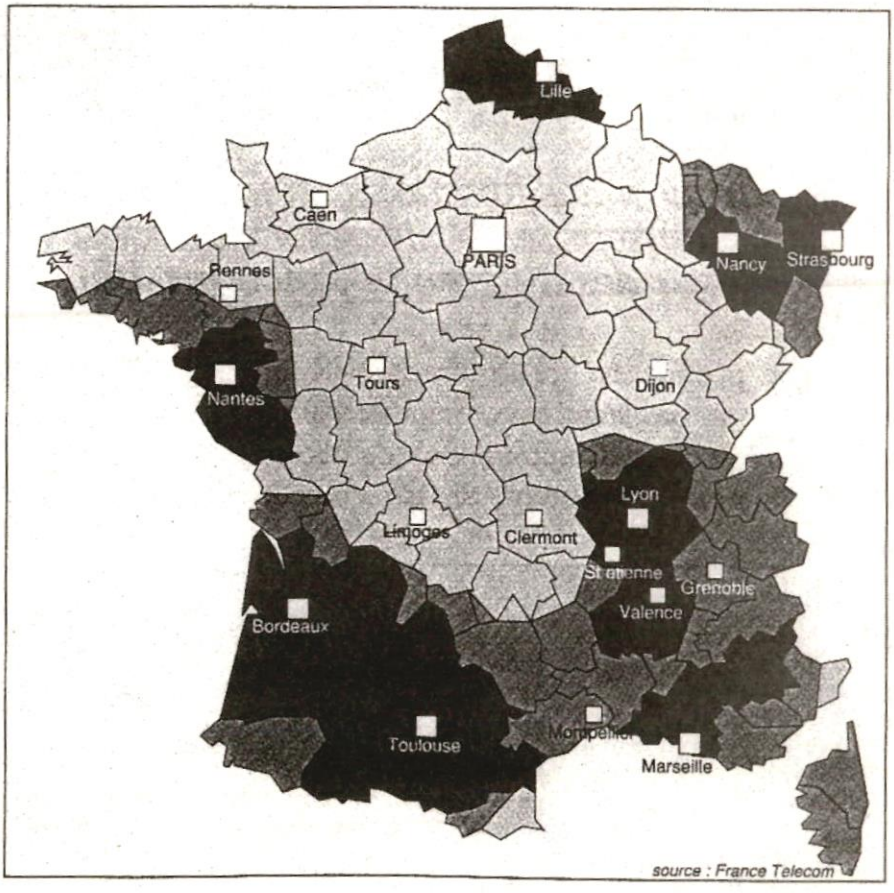
L'Etat justifie cette mesure par un souci de péréquation. On nous permettra d'en douter en vertu du vieil adage jacobin qui veut que *"Tout ce qui est à Paris est à Paris et tout ce qui est aux autres est négociable"*.

EVOLUTION DES ZONES D'INFLUENCE DES VILLES ENTRE 1963 ET 1993

Zone d'influence régionale de Paris en 1963

Extension de la zone d'influence régionale de Paris entre 1963 et 1993

Influence régionale des principales villes de province en 1963



L'influence parisienne s'est élargie.

Sans commentaire !

Carte extraite de *"La France en villes"*, Félix Damette, DATAR, novembre 1994.

Union douanière Turquie - Union européenne : Triomphe du cynisme

Le vendredi 15 décembre, sur proposition de l'UDB, plusieurs délégations d'élus et de militants se sont rendues en préfecture ou sous-préfecture de Ouimper, Lorient, Rennes et Saint-Malo pour remettre aux officiels de l'Etat français une lettre de protestation destinée à Alain Juppé. A Quimper la délégation comprenait, outre l'UDB, "L'autre gauche", Kemper Ecologie Solidarité, la LCP, les Verts et le PCF, à Lorient, la FSU et le PCF. Ces démarches faisaient suite à l'adoption du traité d'union douanière Turquie - Union européenne par le Parlement européen deux jours plus tôt.

Les délégations ont souligné les implications socio-économiques et politiques du traité d'union douanière Turquie - Union européenne que le gouvernement Juppé a contribué à faire ratifier par les pressions qu'il n'a jamais cessé d'exercer sur les eurodéputés français.

La ratification comme la phase de négociation intergouvernementale qui l'avait précédée se sont déroulées en catimini, dans l'ignorance des populations. Or le traité d'union douanière fera de la Turquie, dès le 1er janvier 1996, un membre à part entière du marché unique. Les biens, les services et les capitaux pourront circuler librement de part et d'autres des frontières alors que le salaire moyen en Turquie est 11 fois inférieur au salaire moyen français. Les conséquences de ce bais en termes de délocalisations d'activités, de licenciements massifs et d'atteintes aux droits sociaux tant en Turquie – ou l'on demandera aux travailleurs de se soumettre aux exigences de la compétitivité européenne – qu'en Europe occidentale seront considérables.

Si les mouvements sociaux du mois de décembre en France ont largement éclipsé ces enjeux, il n'en reste pas moins que le traité d'union douanière est un événement majeur qui se traduira d'ici peu par une aggravation du malaise social et, on peut le craindre, un développement des sentiments xénophobes.

Par ailleurs la Turquie est un Etat où, de l'aveu même du député néerlandais Gijs de Vries, qui préside le groupe libéral au Parlement européen et qui a voté en faveur du traité, *"la torture est encore régulièrement pratiquée, c'est même la routine que des enfants de douze ou treize ans suspectés de vol soient soumis à des électrochocs dans les postes de police"*. Les assassinats politiques sont monnaie courante, les emprisonnements pour délit d'opinion aussi. Ainsi du sociologue turc Ismail Besikçi, qui a déjà passé 14 ans et demi dans les geôles d'Ankara et qui est condamné à ce jour à un total de 200 ans de prison.

L'armée turque a détruit quelque 3.000 villages kurdes en les justifiant par la guérilla du PKK mais ces razzias ont commencé bien avant la prise du maquis par le PKK en 1984. Quatre députés kurdes du Parti de la démocratie (DEP), parmi lesquels Leyla Zana, ont été condamnés à 15 ans de prison en 1994 et ont vu leurs peines confirmées en appel le 28 octobre 1995, soit quelques semaines avant le vote du Parlement européen.

Aux élections législatives du 24 décembre en Turquie, le Premier ministre Tansu Ciller s'est présentée devant les électeurs alliée au Parti de l'Action Nationaliste du fasciste Alparslan Turkes, un des protagonistes du coup d'Etat militaire de 1960 qui mena un Premier ministre et deux ministres légalement élus à la potence.

La présidente du groupe socialiste au Parlement européen, la Britannique Pauline Green, a parfaitement résumé les conditions dans lesquelles le vote de Strasbourg est intervenu : *"Mon groupe a été l'objet des pressions parfois agressives et grossières des lobbies turcs, Les pressions des gouvernements européens en faveur de la ratification ont été particulièrement intenses et insistantes."* Ce qui n'a pas empêché Pauline Green de voter en faveur du traité, *"avec chagrin, le cœur lourd et sans enthousiasme"* (sic).

Côté français les eurodéputés de droite mais aussi ceux du PS moins un (Jack Lang) et ceux de Radical moins deux apparentés (Antoinette Fouque et Noël Mamère) ont voté en faveur du traité. En séance plénière Jack Lang a stigmatisé *"le chantage exercé sur le Parlement pour le contraindre à ratifier l'accord d'union douanière et lui faire croire qu'un vote négatif ferait le jeu des militaires et des islamistes."*

Nous laisserons le mot de la fin à cet eurodéputé conservateur allemand qui faisait, la veille du vote, cette fine remarque teintée de cynisme : *"Il n'y a jamais eu de démocratie en Turquie et il n'y en aura pas dans un avenir prévisible. Le pouvoir c'est l'armée et nous n'y pouvons rien. C'est bien malheureux pour les Kurdes et pour les Chypriotes, mais on n'y peut rien. Notre agitation des derniers mois aura permis de faire sortir de prison une centaine d'intellectuels et d'éviter à quelques dizaines d'autres d'y aller. Et puis ça nous a permis d'avoir le marché turc de 60 millions de consommateurs au meilleur moment, au plus bas prix, pour une bouchée de pain. L'union douanière est au moins une très bonne chose pour les industriels européens."* Industriels ou esclavagistes ?

Faute de débat démocratique devant l'opinion, le traité d'union douanière est passé dans une indifférence presque générale. Nous ne prenons pas beaucoup de risques en affirmant que ses conséquences économiques et sociales ne susciteront pas la même apathie.

K.G.

Liste nominative des députés français au Parlement européen qui ont voté en faveur de la ratification du traité d'union douanière Turquie - Union européenne

à Strasbourg le 13 décembre 1995

RPR : 9 sur 10 ont voté pour : J.P. Bazin, C. Cabrol, H. Carrerre d'Encausse, A. Guinebertière, M.T. Hermange, C. Jacof, J.C. Pasty, A. Pompidou. G. d'Aboville s'est abstenu.

UDF : 11 sur 11 ont voté pour : A. André-Léonard, D. Baudis, J.P. Bebear, P. Bernard-Reymond, J.L. Bourlanges, G. De Bremond d'Ars, N. Fontaine, J.T. Nordmann, A. Soulier, B. Stasi, Y. Verwaerde.

Radical : 7 sur 9 ont voté pour : C. Barthet-Mayer, B. Castagnede, M. Dary, C. Lalumière, P. Pradier, S. Sainjon, D. Saint-Pierre. A. Fouque et N. Mamère, apparentés Radical, ont voté contre.

Parti socialiste : 7 sur 8 ont voté pour : G. Caudron, D. Darras, B. Kouchner, M. Lindeperg, N. Pery, M. Rocard, C. Trautmann. J. Lang a voté contre.

A noter que, toutes nationalités confondues, 109 députés socialistes ont voté pour tandis que 60 votaient contre (Britanniques et certains Allemands) et 21 s'abstenaient.

Bosnie-Herzégovine : Ça craint toujours

L'accord conclu à Dayton le 21 novembre dernier, certes maintient l'intégrité et la souveraineté de la République de Bosnie-Herzégovine, mais reconnaît aussi l'existence de la "République serbe" auto-proclamée de Pale, et la possibilité de relations avec la Serbie de Milosevic, ce qui, à terme, peut amener le partage de la Bosnie-Herzégovine, au moins différé aujourd'hui.

La reconnaissance officielle et internationale de la "République serbe" de Pale est aussi une prime donnée à l'agresseur, aux responsables de la purification ethnique et une insulte à l'agressé et aux droits de l'homme. Cela peut-être pour la paix en Bosnie-Herzégovine, mais à coup sûr pour rehausser le prestige de Clinton aux USA.

La levée des sanctions contre la Serbie est tout aussi choquante. Ce pays est pourtant l'initiateur et l'organisateur de l'agression des Serbes nationalistes contre la Bosnie-Herzégovine. Son président continue à tirer les ficelles, comme on a pu le voir dans l'affaire des deux pilotes français libérés le 12 décembre et il continuera à le faire, dès qu'il le pourra, il reprendra ses intrigues et ses exactions en vue du projet de "Grande Serbie" aujourd'hui en panne.

N'oublions pas non plus que la ville de Sarajevo est toujours assiégée, que ses habitants ne peuvent pas en principe la quitter et qu'elle reste privée de gaz et d'électricité. Elle entame son quatrième hiver de siège. Il serait plus que temps que cela finisse.

Mais pendant ce temps, la France, certaines personnalités françaises, certains généraux et certains médias ont des attitudes plus qu'ambiguës

Collusions françaises

Alors que le siège de Sarajevo continue, le général Bachelet, commandant des forces de la FORPRONU du secteur de Sarajevo, s'est si bien illustré par ses déclarations sur les quartiers "serbes" de Sarajevo qu'il a dû être rappelé à Paris.

Les accords de Dayton prévoient que trois quartiers "serbes" de Sarajevo doivent être rattachés au Sarajevo bosniaque avec évacuation des forces militaires serbes. A la suite de quoi le général Bachelet a déclaré que *"pour les Serbes de ces quartiers, l'alternative sera entre la valise et le cercueil"* (avec une comparaison qui rappelle par trop le temps de "l'Algérie française" et de l'OAS). La collusion de certains officiers de la FORPRONU (français ou non) avec les nationalistes serbes n'est pas une nouveauté.

Mais ce qu'il y a de plus grave, c'est que la déclaration du général Bachelet n'est pas un fait isolé. D'autres déclarations choquantes sur les quartiers "serbes" de Sarajevo ont été faites par d'autres généraux français et par le ministre des Affaires Etrangères lui-même. Dans le même temps, se déroule toute une campagne médiatique sur le même thème. Qui est derrière tout ce battage ? Quels intérêts mènent à une telle attitude ?

Il faut savoir que ces quartiers "serbes" ne sont que des quartiers conquis et colonisés par l'agresseur nationaliste serbe, qui n'ont jamais été coupés de l'extérieur et qui ont joué un rôle important dans le siège de la Sarajevo bosniaque. Seulement 10 à 20 % de leurs habitants sont originaires de Sarajevo et la majorité des Serbes de Sarajevo y vivant encore se trouve volontairement dans les zones défendues par l'armée bosniaque. Le gouvernement "serbe" autoproclamé de Pale exerce en fait son contrôle sur ces quartiers et organise le désarroi des "Serbes de Sarajevo" dont le maire est un criminel de guerre notoire *"expert du nettoyage ethnique"* (1), responsable de la mort de plusieurs milliers de Musulmans (dont entre 1.000 et 1.500 égorgés) et de viols systématiques à Foca entre avril et juin 1992.

Entre *"les manifestations manipulées par Pale et les manifestations de Sarajevo assiégée appelant à la réunification et à la réconciliation dans la justice"* (2), la France officielle a choisi le soutien aux premières, celles des nationalistes et criminels serbes.

Pourtant, il existe un conseil civique serbe formé par les Serbes de Sarajevo assiégée, qui a participé à la rédaction des principes pour l'établissement d'une paix durable (approuvés par de nombreuses personnalités bosniaques) et dont le rôle pourrait être très important pour une réconciliation entre Serbes et Bosniaques et pour éviter un exode de la population civile serbe. Là aussi, c'est le gouvernement de Pale que les autorités françaises semblent choisir comme seul représentant légitime des Serbes de Bosnie.

Cette opposition à l'intervention d'une force de police multinationale à Sarajevo maintient en fait la division de la ville. Elle laisse craindre le pire quand le prétendu gouvernement de Pale s'opposera au retour des réfugiés prévu dans les accords de Dayton et peut-être imminent.

Dans le même temps, Chirac a remercié le président de Serbie Milosevic. Certes, Chirac a fait de belles déclarations sur la défense de l'intégrité d'une Bosnie démocratique et multiculturelle. Certes, l'on ne peut que se féliciter de la libération des deux pilotes. Mais peut-on admettre en même temps de s'humilier devant le responsable et l'instigateur des crimes de la purification ethnique en vue de la réalisation de la "Grande Serbie" ? Et qu'en a-t-il été des tractations entre les Serbes et le gouvernement français ? Un marchandage n'a-t-il pas eu lieu ? Et sur quelles bases ?

La libération des deux pilotes français a "permis" la signature des accords de paix à Paris le 14 décembre. Ils consacrent une partition de fait de la Bosnie-Herzégovine, allant à l'encontre des belles déclarations de Chirac. Lors de son allocution, celui-ci a rappelé le nombre de victimes du conflit, en fait de l'agression des nationalistes serbes. Mais il n'a pas dit un mot sur le jugement des criminels de guerre en Bosnie-Herzégovine et notamment sur Mladic et Karadzic, président auto-proclamé des Serbes de Pale. Comment pourra-t-il y avoir la paix en Bosnie, comment les réfugiés pourront-ils rentrer si les criminels de guerre ne sont pas jugés et condamnés et si, en plus, les autorités françaises font preuve à leur égard d'une attitude complaisante, sinon complice ?

Il est de notre responsabilité de faire tout notre possible pour que soient arrêtés et jugés les criminels de guerre, et notamment Mladic et Karadzic, pour que tous les moyens matériels et juridiques soient donnés au Tribunal Pénal International de la Haye, pour que la France participe résolument à cet effort de nécessaire justice et prenne en compte les "Principes pour l'établissement d'une paix durable" (2).

Y.J.

(1) *"Le Monde"* du 8 décembre 1995.

(2) Disponibles auprès de la rédaction du *"Peuple Breton/Pobl Vreizh"*.

NIGER : La mort d'un leader touareg

Après plus de trois ans de guerre, des négociations se sont engagées en juin 1994 entre le gouvernement nigérien et la rébellion touarègue. Elles ont abouti à l'accord du 24 avril 1995 obtenu après vingt-et-un jours de discussions grâce à la médiation de l'Algérie, du Burkina-Fasso et de la France.

Cet accord, entré en vigueur le lendemain, prévoit une amnistie générale, l'intégration des combattants touaregs dans une *"unité à statut militaire particulier"*, et une loi de décentralisation.

A ces négociations, avait participé aussi Mano Dayak, chef du Front de Libération du Tamoust, une des composantes de la Coordination de la Résistance Armée dont il a été le président.

Il savait que l'application de l'accord du 24 avril serait épineuse et durerait plus des six mois prévus. Il s'y employait avec conviction en demandant le désarmement des milices, en veillant à l'application des accords, en ayant signé des accords avec d'autres peuples du Niger.

Il a trouvé la mort le 15 décembre ainsi que quatre autres personnalités touarègues dans un accident d'avion. L'hypothèse d'un attentat semble devoir être écartée, mais une enquête va être effectuée par des experts des pays médiateurs.

La mort de Mano Dayak est une très grande perte pour la communauté touarègue et aussi pour le Niger (le Président du Niger lui-même a déploré la mort de Mano Dayak). Il sera difficile de trouver un autre leader ayant le même charisme et une audience internationale semblable. La modération et la tolérance dont il a fait preuve dans l'application de l'accord du 24 avril restent nécessaires.

Y. JARDIN

EN HOMMAGE A MANO

Mano Dayak est mort vendredi midi aux abords du Ténéré qu'il aimait tant. L'avion, qui était venu le chercher, pour reprendre avec deux autres responsables touaregs le dialogue avec le Premier Ministre du Niger, en présence des médiateurs burkinabé et français, s'est écrasé au décollage. Certains retiendront de Mano les images d'un Paris-Dakar dont il avait lui-même dénoncé les dérives. La plupart salueront l'inlassable ambassadeur de la cause touarègue. La communauté touarègue vient de perdre un de ses grands leaders, défenseur d'un Niger pluri-ethnique, pluri-culturel. Le Niger vient de perdre un des artisans essentiels de sa marche vers la paix. Nous l'avions accueilli à Brest en 1992 et nous perdons un ami que nous avions hâte de rejoindre un jour dans un Nord Niger ayant retrouvé le chemin du développement. Les organisations de Solidarité Internationale comme la nôtre, perdent un partenaire lucide et soucieux de contribuer à la réflexion et à la mise en place des structures éducatives, sanitaires, économiques, indispensables au développement de toute la région mais dans le respect des valeurs essentielles de la culture touarègue. Nous espérons que sa mort et celle de ses compagnons, par le choc qu'elle ne manquera pas de produire, contribuera au retour rapide à une paix juste et durable et à un développement de l'ensemble du Niger auxquels il consacrait toute son énergie et pour lesquels il a donné sa vie.

Association CYRAV
Association de solidarité avec le Peuple Touareg
(Tél. Fax Rép. : 98.40.23.43)

AL LIAMM

KELC'HGELAOUEN
LENNEGEL
DAOUVIZIEK

Koumanant : 150 lur.
P. Ar Bihan,
16 Straed ar Forniou Raz,
35400 Saint-Malo

FORUM PERMANENT
36.14 UDB

Apprenez le breton
EVIT AR BREZHONEG
12 straed Penn Ar Wern
29450 KOMMANNA
Abonnement 6 numéros : 75 F

Livres

● Bières et brasseurs de Bretagne



La collection bleue de Skol Vreizh nous offre un nouvel ouvrage de Yann Ber Kemener consacré à la tradition et au renouveau de la bière en Bretagne.

La bière n'a jamais été étrangère ici. Au Moyen Âge, on produit la cervoise, surtout dans le cadre familial. Après l'historique, l'auteur nous explique les processus de fabrication, par maltage de l'orge. Puis, il fait l'inventaire des brasseries aux XVII[e]-XVIII[e] siècles. D'où une première carte qui concerne toutes les villes de quelque importance. Naguère, nous avions trouvé aux Archives d'Ille-et-Vilaine, un document de 1788 qui en mentionnait encore plus. Les progrès techniques du XIX[e] siècle, notamment le froid industriel, permettent la multiplication des brasseries (Landerneau, Rennes, Nantes). Publicité et population en hausse facilitent l'essor de l'activité brassicole. Au XX[e] siècle, beaucoup de petites brasseries disparaissent. Puis c'est le tour des grandes brasseries bretonnes (Nantes, Rennes, Kerinou à Brest Lambézellec). La Société des Brasseries de la Meuse, installée à Rennes et Nantes, fusionne avec les GBMC pour former la SEB, aujourd'hui contrôlée par BSN-Gervais-Danone. C'est en 1985 qu'a fermé la brasserie de Chantenay. Les années 30-60 marquent l'apogée de la bière bretonne. Y.B. Kemener nous présente une abondante et plaisante iconographie : étiquettes et publicités, souvent efficaces.

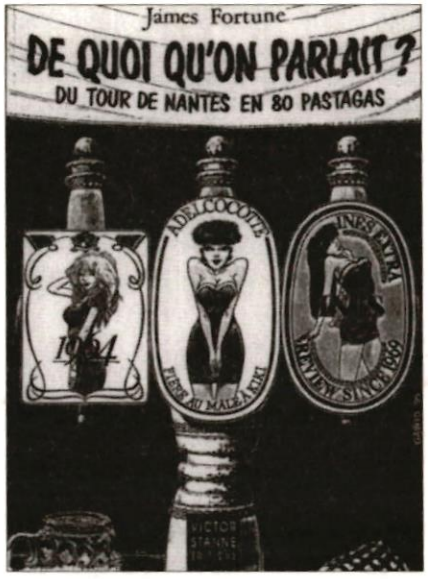
Les années 80 marquent le renouveau des micro-brasseries avec le succès de la Coreff et de la Cervoiserie Lancelot à Saint Servant-sur-Oust (Telenn Du et Duchesse Anne). Cette réussite sympathique et tonique montre qu'il y a bien des possibilités dans le domaine de la production artisanale et que le brouet de l'uniformisation n'a pas encore uniformisé les palais des consommateurs bretons.

Comme les autres ouvrages de cette belle collection (86 pages, 60 F), celui-ci est très bien illustré, en noir et en couleurs. 28 illustrations en couleurs vous mettront, à coup sûr, l'eau à la bouche.

A votre santé...

● De quoi qu'on parlait ?

Heureux les lecteurs du P.B. Après la "Tchatche" (ou : Le tour de Nantes en 80 Pastagas), ils sont les premiers (ou presque) à apprendre la sortie du nouveau livre de James Fortune : "De quoi qu'on parlait", véritable suite de la Tchatche, qui n'était que le premier d'un triptyque, le dernier, "Le crépuscule des chiens écrasés" devant paraître l'année prochaine. Quant aux abonnés du magazine littéraire, aux aficionados du bouillon de culture et aux autres intellectuels 75, il leur faudra en passer par les excellentes pages culturelles du P.B. pour découvrir l'œuvre nouvelle, née cet automne à Nantes, tandis que fleurissait le vin nouveau...



Et de vin, il en est question tout au long de ces pages où déambulent toujours avec un même bonheur, tant pour les lecteurs que pour les cafetiers, Serclo, Ritchy, Petit-Louis et autre Babar. Style bar-rock toujours assuré, avec une pointe de cubis (me), l'auteur s'est cependant un peu adouci pour peindre ses personnages, bons fêtards nantais, tout en gueule... de bois, trimballés dans des bagnoles de rêve : antique R 12 Gordini, R 16 PCA ou vieilles Alfa dont les Roméo ont bien du mal à retenir quelques Juliette ; que ce soit pour un "plan" au Croisic ou une virée en banlieue, ces tires de rêve trimballent nos gaillards dans une de ces odeurs d'huile brûlée qui font craindre le prochain contrôle technique.

Mais cette fois-ci encore, le cœur de l'ouvrage se situe dans la cité des ducs, où, du port aux troquets du vieux centre, toute une foule de paumés ou de noctambules commence à ressusciter lorsque tant d'autres rentrent de leur boulot ; bientôt il fera nuit, la journée peut commencer !

Parfois la plume de l'auteur se teinte de poésie ou de burlesque, par exemple pour nous narrer cette folle nuit qui vit l'ami Serclo dans l'obligation d'arbitrer le concours de belote... des anges du célèbre Passage Pommeraye, si cher à Jacques Demy. Un peu plus loin, des étudiants "en piste" chantent les "prisons de Nantes" en titubant rue de la Carterie. Mais toujours l'auteur revient à ses héros dont le look sombre cache une âme plutôt bon enfant, noyée de Guiness et de bons sentiments, sympathiques amateurs de fruits de mer, de hard-rock et de nuits blanches.

Un petit regret, tout de même : le livre se termine par une note sombre, la mort d'un pote, Carcasse, tué accidentellement dans un épais brouillard. Sans doute avait-il oublié de regarder la photo satel... litre avant de s'aventurer dans ce dernier chapitre qui commence au moment où la nuit s'achève, quelque part dans un bar du quartier de Talensac.

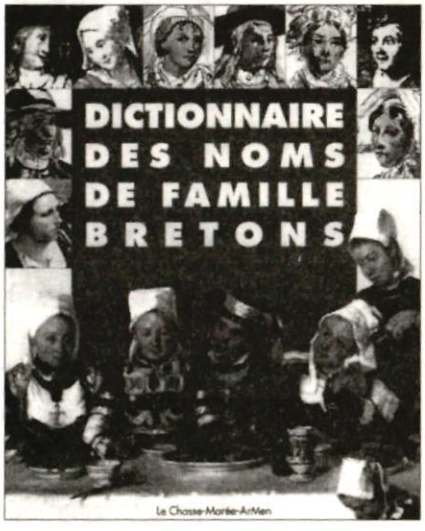
Incontestablement, avec des mots qui n'ont pas encore tous fait leur entrée dans le dictionnaire, avec une écriture dont le style n'est pas encore la référence de nos académiciens, James Fortune est en train de créer une œuvre originale, très nantaise, peut-être l'image la plus fidèle d'une certaine atmosphère : celle de la nuit, de la musique, de la fête et de l'ivresse dans le décor éphémère d'une ville qui était encore il y a peu un vieux port, avec ses bateaux, ses grues et ses bistrots, et dont l'avenir proche, "Technopolien", engendre déjà dans l'inconscient du Nantais-amoureux-de-sa-ville quelques tonnes d'inquiétude et des bocks de mélancolie.

Et on attend la çuite !

Etienne Gasche

De quoi qu'on parlait ? James Fortune. Victor Stanne Éditions. 12 rue de la Brasserie, 44100 Nantes. Prix Fco 100 F.

● Dictionnaire des noms de famille bretons



En mai 1985, Albert Deshayes publiait chez Skol Vreizh une plaquette intéressante, *Noms de famille bretons*, encore disponible (60 F). Il ne s'agissait là que des noms de métiers et on attendait la suite avec impatience. La suite, c'était une chronique onomastique sur RBO, très écoutée donc supprimée à deux reprises. Puis, une nouvelle chronique dans Armen, et maintenant, un beau dictionnaire de 522 pages aux éditions Armen/Le Chasse-Marée. Dans l'avertissement, l'auteur nous confirme s'être intéressé à la toponymie et l'anthroponymie depuis 1978, avec un recours systématique aux documents d'archives, pour retrouver les graphies les plus anciennes.

En introduction, Albert Deshayes nous donne quelques notions claires sur l'origine des noms de famille et leur histoire en Basse-Bretagne. Car il n'étudie ici que les noms liés à la langue bretonne et pas ceux d'origine romane ou gallèse, bien listés par Gw. Le Menn dans *Les noms de famille les plus portés en Bretagne* (coop Breizh, 1993). Les deux livres sont donc complémentaires pour une approche globale de l'onomastique bretonne.

8.000 noms !

Un premier classement répartit les noms en grandes catégories (rang social, noms de guerriers, saints celtiques, particularités physiques, caractères, vêtements, métiers, etc...). Un index précis permet de s'y retrouver facilement.

Le travail est rigoureux sur le plan scientifique : lorsque l'auteur met en évidence plusieurs hypothèses explicatives, il les donne. Quand l'explication demeure obscure, il le dit. Souvent, des variantes datées sont fournies avec la commune d'origine.

Encore une fois, le domaine d'A. Deshayes, c'est la Basse-Bretagne, surtout le Finistère, et de façon complémentaire, les Côtes d'Armor et le Morbihan occidentaux. Mais lorsqu'un nom bas-breton se retrouve en Haute-Bretagne également (par exemple Trémeur), l'auteur le localise, y compris, bien sûr, en Loire-Atlantique. Les informations sont abondantes : *Edern* donne lieu à 17 lignes d'explications et d'exemples, *Corentin* à 30 lignes, *Jaouen* à 43 lignes !

Riche

Cet ouvrage très riche se consultera avec intérêt. Par les noms, c'est un peu la mentalité du peuple breton à d'autres époques que nous pénétrons. Les qualités et défauts, les traits physiques et de caractère auxquels nos ancêtres étaient sensibles, la façon de désigner un proche, sont des indicateurs forts de l'état d'esprit d'une population qui ne semblait ni dépourvue d'humour ni parfois.. de malignité !

L'ouvrage, bien relié sous jaquette quadrichrome, est agrémentée de nombreuses illustrations réalisées par un britannique, Birket Foster, et publiées en 1878.

On retiendra enfin la science et la patience d'albert Deshayes, sa remarquable connaissance du breton et de l'histoire du breton, son sens pédagogique, dont ont bénéficié des générations d'élèves quimpérois.

Bonne lecture à tous, dans un ouvrage qui sera une référence.

● Rimbaud Revue : n° 5

Nous voyons trop de revues de médiocre qualité pour ne pas, une nouvelle fois dans ces colonnes, apporter notre soutien à Rimbaud Revue. Certes, il existera toujours quelques esprits chagrins pour émettre des critiques négatives. D'ailleurs, la revue se charge d'épingler dans ses premières pages les principaux extraits de lettres fielleuses.

Mais enfin, il faut bien admettre que le contenu de Rimbaud revue est suffisamment riche pour satisfaire les esprits les moins bien disposés.

Ainsi, trouvons-nous dans ce numéro 5 des études de bonne tenue ; nous pensons particulièrement à l'analyse que Jean Fretet consacre à Rimbaud "le taciturne". Ou encore à la présentation que propose Jean-Louis Depierris de la poésie islandaise contemporaine.

Nous apprécions (une nouvelle fois !) la variété des textes qui donne un large panorama de la création, d'autant plus que les inédits sont chaque fois plus nombreux. Mention spéciale aux traductions de Noëlle Yabar-Valdez qui nous entrouvre le monde de la littérature péruvienne, ou celle de Rüdiger Fischer qui nous falicite la découverte de Peter Härling.

Et puis Samuel Bréjar, fidèles à ses amitiés, à ses opinions, continue de défendre les écrivains auxquels il croit et qui, à l'évidence, ne sont pas sans importance : Gaston Criel, Michel Manoll par exemple.

Ce numéro s'achève par une abondante rubrique critique.

Bref, tout ce qu'il faut pour découvrir de la bonne littérature tout en prenant un plaisir à cette découverte. Vivement le prochain numéro...

Yannick LEMARIÉ

BP 49, 22130 Plancoët, 50 F.

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

Décembre... vu par Nono









La Bretagne et l'Extrême-Droite

L'association "Kinnig" et le mouvement "Ar Falz" proposent une journée de réflexion sur le thème de : La Bretagne et l'extrême-droite, le samedi 10 février de 9 h à 17 h, au Centre An Oaled à Treglonou (Bro Leon).

Programme de la journée :

– 9 h : "Bretagne et Bretons", un regard sur l'histoire des Bretons ; projection d'une cassette-vidéo.

– 10 h 30 : "Le mouvement breton et l'extrême-droite" par J.C. Cassard, agrégé d'Histoire, maître de conférence à l'UBO.

– 12 h 30 : repas en commun.

– 14 h : "Celtisme, occultisme et extrême-droite", par Renaud Marhic, journaliste d'investigation.

– 16 h : "Pour combattre l'idéologie d'extrême-droite", l'association "Ras le front", par des membres brestois de l'association.

Inscriptions avant le 1er février 1996 auprès de : Fernand Kerouredan, Ker Anna Hent Keravel, 29830 St-Pabu ; Alain Kervern, 7 venelle Kerivin, 29200 Brest.

(L'inscription sera accompagnée d'un chèque de 30 F (repas compris) établi à l'ordre de Kinnig).

Cours de musique à Commana

L'école de Musique Traditionnelle des Monts d'Arrée vient de se créer au sein de l'association Ensavadur Breizh.

Des cours de musique – tous niveaux – auront lieu à partir du 8 janvier 1996 à Commana dans les locaux de l'association.

Au programme : bombarde, binioù, treujenn-gaol (clarinette), kan ha diskan, harpe, violon, violoncelle, guitare, saxophone. Ces cours hebdomadaires seront surtout axés sur la musique traditionnelle bretonne, mais d'autres styles seront abordés (musique irlandaise, classique...).

Pour de plus amples informations, appelez : Skol Sonerezh Menez Are,Ensavadur Breizh 12 straed Penn ar Wern, 29450 Kommana, tél. 98.78.04.61.

Forum Rouge et Vert
Le syndicalisme a-t-il un avenir ?

Soirée débat le mardi 30 janvier (20 h 30), Maison du Champ de Mars de Rennes, salle Kaouen (entrée libre).

Avec : Jean-Claude Boual, secrétaire général de la Fédération CGT de l'Equipement de 1975 à 1991, membre de la Commission Exécutive de la CGT de 1979 à 1992 ; Gérard Gourguechon, secrétaire national du Syndicat Unifié des Impôts (SNUI) ; Jean-Louis Mourgue, secrétaire régional de la Fédération FO des PTT de l'Ile-de-France ; Hervé Alexandre, membre du secrétariat national de la FGTE-CFDT ; (co-auteurs de "Syndicalisme quel second siècle – Editions de l'Atelier – 1995").

Forum Rouge et Vert
10, rue Hippolyte Lucas
35000 Rennes,
Tél. 99.31.06.37

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

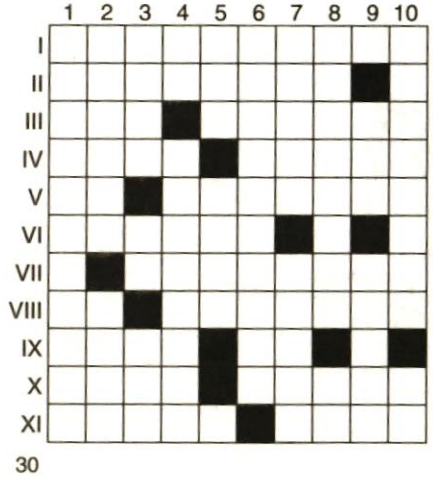
présente et commente
LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

Mots Croisés Bretagne-Celtie

PROBLÈME N° 79

(Certains mots sont en breton
Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. En tant que tel, St-Brandan constitue toujours une référence. – II. Jules Verne le trouvait superbe. – III. Vu par les Vannetais en levant la tête ; Ajouté au nom de son père par un célèbre Malouin. – IV. Désordre non loin de Ste-Anne ; Un poisson plat pas plus vieux qu'un autre. – V. Adjectif, préposition, adverbe, etc. ; Nom d'une roche. – VI. En un sens, Anne ne le fut qu'à contrecœur. – VII. Naguère, inspirait nombre de sculpteurs populaires. – VIII. Préposition vannetaise ; Rémy ou Rol, par exemple. – IX. Où les débuts d'un huissier coïncident avec la fin d'un bourg ; Cœur de pierres. – X. Un Français selon De Gaulle... ; Renversées à Elven. – XI. Inversé : il fut condamné à mort pour avoir conspiré avec Jacques VI d'Ecosse ; Coule en Irlande.

VERTICALEMENT : 1. Disparu en juin dernier, on lui doit de remarquables contes de Noël. – 2. Lorsqu'il jouait avec Stivell, il s'orthogrophiait ainsi ; Marais ancenien. – 3. Contrairement aux idées reçues, sait voler de bas en haut ; La fin d'un plouc ; Lettres de Sucé. – 4. A l'inverse de nous ; Si on le dit de deux vaisseaux, c'est qu'il ne s'agit pas de navires. – 5. On peut y mettre la main ; Lettres de Plonéis. – 6. Certaines ont été inspirées à Turner par la ville de Nantes. 7. Ce que présentent plusieurs mots de cette grille ; Personne ne peut l'empêcher de faire une fin en Bretagne. – 8. Peut s'avérer indispensable s'agissant d'un alignement, d'un tir... ou de l'orthographe de ce mot ; Article indéfini. – 9. On peut le prendre sans remords ; Un des berceaux de la Bretagne. – 10. Peintre hollandais dont le nom semble naître en Morbihan pour finir par une dispute ; Pronom personnel.

M. ERWAN

SOLUTION DU N° 78

Horizontalement : I. GOÉMONIERS. – II. URBANISTE. – III. IMAGINATIF. – IV. NEROL (LOREN) ; BENI. – V. GABARRE ; TN (TAN). – VI. AUER ; OANED. – VII. RI (IR) ; NUAGE. – VIII. PE ; NUA ; ORD. – IX. AVA (AVAL) ; PRUNE. – X. INSPECTERA. XI. BERHED.

Verticalement : 1. GUINGAMPAIS. – 2. ORMEAU ; EVN. – 3. EBARBER ; ASB (BAS). – 4. MAGOARIN ; PE. – 5. ONILR ; UPER (REPU). – 6. NIN (NINV) ; RONARC'H. – 7. ISABEAU ; UTE (E-TU). – 8. ETTE ; NAONED. – 9. RÉINTÉGRER. – 10. FINDED ; AR/N/L.

LE NOUVEAU NONO EST ARRIVÉ !

NONO

MES DESSINS SANS FRONTIERES



Soutien indispensable

(...) La lecture du Peuple Breton est un soutien indispensable pour tous les Bretons détenus comme moi. Ce journal est aujourd'hui compulsé par des Corses, des Portugais avec beaucoup d'intérêt, ce fut pour eux aussi un moyen de découvrir les problèmes bretons, la musique et la littérature de notre Région. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Je me permets de vous joindre une publicité découpée dans le journal "France Routes". Je suis resté interloqué devant une telle page. Je suis Finistérien et de surcroît dans la partie manquante. A t-on le droit de mutiler une région pour le besoin de la publicité ? Surtout dans un tel journal (novembre 95).

Recevez mes amitiés bretonnes.

Y.B.



PS : *Il m'a été demandé un article du Peuple Breton d'août 1964, signé Marcel Carrières. Vous serait-il possible de m'adresser une photocopie ? Trugarez.*

Chers Camarades,

J'en reprends encore pour une année. Le PB reste toujours un bon lien entre le pays et l'émigré que je suis.

Je verse 100 F au titre de soutien.

Fraternellement. Continuez.

J.C.L., Marseille

Je me réabonne,

Face aux mass-médias de l'information et de leurs autoroutes, je préfère opter pour une information vraie.

Je me réabonne au Peuple Breton.

J.P. Conan

Glenmor et nous

A l'heure où la musique bretonne a le vent en poupe, et notamment auprès de la jeunesse, peut-on espérer voir enfin un jour rééditée l'œuvre intégrale tant littéraire que musicale de notre barde national, le bien nommé Glenmor ?

Ceci parce que d'abord, il s'agit pour les Bretons (et les autres, bien sûr) d'un trésor culturel et philosophique qui leur revient et ensuite, cela permettrait peut-être de décrasser le cerveau de certains apôtres de la culture "in", voire de quelques cons pour peu que ceux-ci, par un heureux hasard, viennent à se coincer la tête entre deux enceintes au moment précis où le barde rugit dans les haut-parleurs. On peut rêver. Et puis tout simplement parce qu'on lui doit bien ça à l'ancien qui vient encore de nous pondre un livre (les derniers feux de la vallée) qui chante après nous avoir écrit des chansons à lire ; c'est sans doute là toute l'ambiguïté et l'onirique saveur de la fonction bardique.

Jean-Christophe RICHARD, Nantes

Rejoignez les J.D.B.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

_____

Tél.: _____

Age: _____

Les Jeunes Démocrates Bretons
10, rue Hyppolite Lucas 35000 Rennes
Tél.: 99-31-06-37

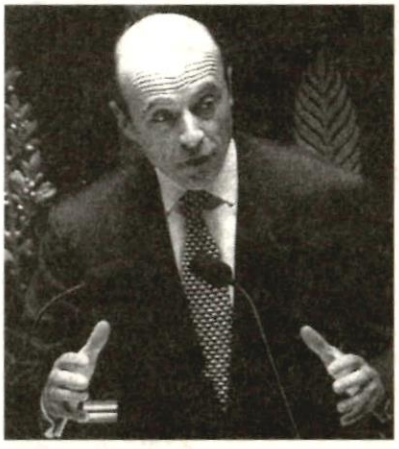
Apprenez le breton

EVIT AR BREZHONEG

12 straed Penn Ar Wern
29450 KOMMANNA

Abonnement 6 numéros : 75 F

Avec le P.B. au moins, je sais ce qui se passe en Bretagne !



NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel

❑ minimum : 13 F

❑ de soutien :: 15 F-20 F-30 F

(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**

❑ **chèque postal**

❑ **chèque bancaire**

❑ **mandat-lettre**

à l'ordre du
"Peuple Breton-Pobl Vreizh"

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Selaouit

par Pierre Morvan

Même Brest !

Que nous réserve cette année 96 qui commence ? Sans avoir besoin de consulter Mme Irma, sans m'inquiéter de savoir qui, de Juppé III ou de All Good 1er, succédera à Juppé II, je peux déjà vous annoncer que le vent d'ouest soufflera très fort en juillet… Avis de « tempête pour sortir » de chez soi !
Bien sûr, Brest 96 n'a pas besoin du Peuple Breton pour faire sa pub. Les moyens « kolossaux » mobilisés pour l'occasion permettent d'ores et déjà de prévoir une « sacrée déferlante » et, c'est une raison suffisante pour que Selaouit ne passe pas au large : « c'est un pays » tout entier qui se dresse aux côtés des panneaux Decaux investis dès l'été dernier pour faire du rassemblement brestois l'événement maritime, culturel et musical de l'année.
« Chansons marinées » ou beuglantes avinées, la musique et la fête feront escale à la pointe de Bretagne. Un prétexte qu'a saisi votre mensuel préféré pour vous présenter une petite sélection de chants de marins : tenez-vous prêts ! Bonne année et bon vent.

SHANGAÏÉ

« chansons marinées » – Sans retour ni consignes » (Escalibur, Diffusion Breizh, CD 857)

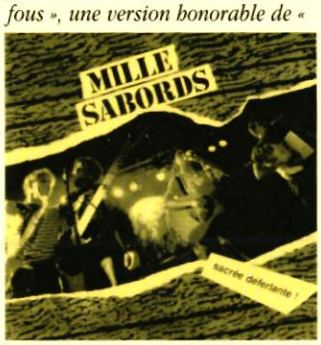


Répertoire atypique que celui du groupe Shangaïé qui mêle sans état d'âme superflu chants traditionnels, imitations bon teint et compositions originales.
« Sans retour ni consignes » est d'abord l'occasion de retrouvailles : autour de Gilles Beuzet (accordéon) et Nicolas Le Rallic (guitare), qui sont Shangaïé, on remarque quelques invités de marque : Hélène et Jean François ou encore Yannick Ar Bleiz se rappellent ainsi à notre bon souvenir. Le disque aurait presque pu s'intituler « perdus de vue »…
Yannick, dont le Peuple Breton dressa un portrait flatteur… voici une bonne douzaine d'années, nous revient donc avec sa chanson fétiche, « Tiens, tiens, tiens/voilà les Parisiens/qui viennent à Paimpol/Pour voir sa falaise »…
Egalement au programme « Fanny de Laninon » de Mac Orlan, un néo-traditionnel de Michel Tonnerre, « Le Malborough », un texte de Tristan Corbière, « Matelots », une chanson de Louis Capart, « Marie Jeanne Gabrielle », et bien sûr quelques solides traditionnels, « La Femme du Président » ou « Sur les bancs de Terre Neuve ».
Shangaïé ne chamboule pas le paysage maritime mais son disque tient la toile.

MILLE SABORDS

« Sacrée déferlante ! » (Déclic communication, Blue Silver Distribution, 50408-2 BS 334)

Entre Pigalle et Naufragés, entre Soldat Louis et Garçons Bouchers, voici maintenant Mille Sabords, devenu récemment Millions de Sabords pour cause d'homonymie.
Ces marins-là nous viennent de Normandie, mais après tout la mer ne connaît pas de frontières… Leur musique est étiquetée « rock marin » et c'est ma foi vrai qu'elle est à la fois salée et mouvementée.
« Eh ! Eh ! Oh ! qu'tu pètes trop bas, qu'tu pètes trop bas/Eh ! Eh ! Oh ! chanson gueularde s'il le faut ! » Côté poésie, c'est sans doute un peu mince. Côté bourlingue et bordée, par contre, c'est la déferlante.
Pour ma part, j'ai retenu un bel hommage aux pêcheurs, ces « Damnés de la mer » qui « passent des jours en mer/à trimer comme des fous », une version honorable de « Tacoma » et surtout un instrumental d'excellente tenue, « La bouteille à la mer ». « A voir, à entendre, à boire jusqu'à la dernière goutte », précise le dossier de presse. Bonne escale !



LE MEILLEUR DE SOLDAT LOUIS

« c'est un pays » (Déclic Communication, Distribution Virgin, 8407612)

Soldat Louis justement, c'est un peu le modèle du genre, l'original, en tout cas, l'un des tout premiers groupes qui se risqua à conjuguer rock et chansons de bord. En 88-89, quand « Du rhum, des femmes, etc… » occupait les ondes, la comparaison avec les Pogues s'imposait naturellement.
D'autres évoquaient plutôt les Musclés ou Licence IV… Des méchantes langues assurément, mais qui, depuis ces temps reculés, contraignent Soldat Louis à ramer, à ramer, à ramer… pour échapper à cette image désastreuse.
On peut l'affirmer avec une force tranquille : loin d'être un simple coup médiatique, un avatar du show-biz construit sur un seul tube, Soldat Louis a une vraie vie de groupe, avec un vrai répertoire, de vrais concerts et déjà, trois Cd à son actif.
C'est d'ailleurs pour témoigner de cette vraie réalité que sort aujourd'hui la compil', « Le meilleur de Soldat Louis ». Serge Danet, Loïc Taillebrest, Marco Pouliquen, Gary Wicknam (alias Renaud Detressan) et leurs amis, y confirment qu'ils n'ont pas seulement soif de rhum et de bière, de drague et de bistrots louches…

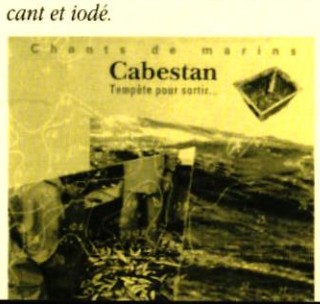


Avec « C'est un pays », la chanson qui donne son titre à la compilation, Soldat Louis prend la Bretagne à l'abordage et clame son amour du pays, de son « ciel qui chiale » et de sa mer « qui donne et qui reprend quand ça lui plaît ».
N'en déplaise à quelques grincheux, Soldat Louis s'inscrit ainsi avec conviction dans le paysage musical breton. Une compil' bienvenue pour attendre le printemps et la sortie d'un nouvel album. Allez ! Embarquez sans préjugés…

CABESTAN

« Tempête pour sortir » (Keltia Musique, KMCD58)

S'il est une référence, en matière de chants de marins, c'est bien Cabestan. Depuis 15 ans, le groupe navigue de port en port, armé de tout son savoir-faire, de toute son incomparable énergie.
Dès sa création, notamment en participant à la fameuse Anthologie des Chansons de Mer, Cabestan a fait le pari de la rigueur et de l'authenticité. Au fil des ans, l'équipage a bien connu quelques bouleversements. Christian Desnos et Arnaud Maisonneuve, deux des « pères fondateurs », ont été rejoints par Ben Creac'h (un ancien de Bleizi Ruz) et Thierry Moreau, déjà présents sur leur précédent enregistrement, « Fortunes de mer ». Plus récemment, c'est Bernard Simard, guitariste et Québecois de surcroît, qui a embarqué avec armes et bagages. L'armateur aussi a changé : en quittant le Chasse Marée pour Keltia Musique, le groupe entend sans doute affirmer une évolution plus profonde qu'il n'y paraît.
C'est que les compositions personnelles des musiciens côtoient désormais des traditionnels aussi enracinés que le « Pont de Morlaix », « Le Capitaine de Saint-Malo » (version soft) ou « Faut avoir du courage »… «Tempête pour sortir » (et « t'en chies pour rentrer »…) a été écrite par Christian Desnos au cours de l'hiver 94, alors que la colère des pêcheurs enflammait les rues de Rennes… « Un vent souffle de Bretagne qui revient de la mer/Un grand coup de tabac, force neuf de colère »… Les « costumes de Bruxelles » peuvent numéroter leurs abattis…
L'hommage est fort, le soutien explicite : les hommes de Cabestan n'oublient pas d'où ils viennent…
Quelques accents cajuns, une belle interprétation des « Filles à cinq deniers » et un texte en breton où Arnaud Maisonneuve nous parle d'exil et de retour impossible, apportent une dernière touche au tableau. Du bon Cabestan, convaincant et iodé.



L'UGB à Cotonou !

"Si j'en crois mes oreilles, il est probable qu'à titre d'expert, un membre de l'UGB (Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg) accompagnait Jacques Chirac au sommet de la francophonie de Cotonou, capitale du Benin. Il fallait être Breton pour rédiger le discours du Président de la République aux 46 autres Chefs d'Etat. (Les frais de voyage étaient pris en charge par la France pour une grande partie des participants).

En écoutant le Président et en fermant les yeux, on se serait cru au congrès de l'UGB à Rostrenen où dans une réunion de parents d'élèves dans un village de Basse-Bretagne. On y parlait "d'éradication des langues vernaculaires", de "survie", de lutte contre le "monoculturalisme", de la défense du "pluralisme linguistique et culturel", des "risques de l'uniformité" en constatant que 90 % des informations d'Internet étaient rédigées dans la seule langue anglaise. Les effets combinés de la décision présidentielle de s'arrêter aux feux rouges et des grèves de la SNCF; du métro et des bus avaient conduit le Président à s'occuper des autoroutes de l'information au Bénin de préférence à celles de la région parisienne.

Son discours me laisse pourtant légèrement insatisfait. Si l'on veut garder une chance de gagner la bataille de la francophonie, il est insuffisant de camper sur des positions d'arrière garde et d'utiliser une argumentation qui reste sur la défensive. On voit bien que Chirac débute dans le métier et il est probable que l'expert de l'UGB n'aura pu lui faire comprendre la totalité des concepts indispensables que nous connaissons bien en Bretagne pour les pratiquer depuis de nombreuses années.

Si, intellectuellement, il est satisfaisant de se faire plaisir en parlant de tous les risques ci-dessus, d'y ajouter une bonne dose de "droits de l'homme" et une citation de Jean Jaurès ou de Jean-Paul II suivant le public visé, ce qui compte le plus, pour sauver une langue et faire plaisir aux mamans (les pères ne sont d'aucune efficacité dans la prise de décision), c'est d'insister sur le concept du bonheur. Oui, les enfants bilingues sont plus heureux que les monolingues. Oui, les petits Bretons qui parlent deux langues ont les joues plus roses que les franciliens monolingues. Il suffit de regarder dans les cours de certaines écoles et d'observer la différence : il y a les monos et les stéréos (à ne pas confondre avec les z'homos et les z'étéros...).

Que donnent les monos une fois adultes ? Par exemple, des quasi permanents de la télé (on se demande pourquoi !) comme l'ex-ministre de la défense qui déclarait quelques jours avant "l'appel de Cotonou" "qu'on avait rendu un grand service aux enfants bretons en tapant sur leurs doigts avec des règles" afin qu'ils soient bons Français, monolingues et tout et tout. "Chez les Léotard, ils sont deux, un qui boit, et un qui devrait boire...", me disait mon voisin.

En attendant, ils devraient se mettre d'accord, le Chirac et le Léotard. Le premier réclame désormais la stéréo pour conserver la beauté du monde et le second la mono pour préserver la pensée unique !

"Bien mal acquis ne profite jamais" me disait mon Papa. Il y a des tas de dictons qu'il faudrait apprendre à l'ENA. ça risque de prendre du temps, aussi, sans attendre, je vais retirer la photo de ma tante Radegonde d'un vieux cadre qui me reste à la cave et la remplacer par "l'appel de Cotonou" préalablement traduit en latin. Un texte qui marquera certainement l'avenir de l'humanité tant il paraîtra crédible aux générations futures.

AL LOUARN



LIBRAIRIE DU "PEUPLE BRETON"

(Expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

- ❑ **Nouveauté : "Une Bretagne responsable dans un monde solidaire,** 30 F.
- ❑ **"Autocollant Peuples d'Europe",** avec 18 noms et drapeaux, 10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus
- ❑ **"Les Bretons et leurs libertés",** essai historique, 110 F
- ❑ **"Le procès du centralisme",** 38 F
- ❑ **"La Bretagne et les problèmes écologiques",** 38 F
- ❑ **"Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent",** D. Aupiais, 80 F
- ❑ **"La résistance irlandaise",** Roger Faligot, 134 F
- ❑ **"L'Europe régionale",** P. Romus, 88 F
- ❑ **"Atlas de Bretagne",** "Skol Vreizh, 2e édition, 175 F
- ❑ **"Le Breton, jeunesse d'une vieille langue",** F. Morvannou, Tout sur le breton, ou presque, 45 F
- ❑ **"Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions",** 20 F
- ❑ **"Enezenn an Envor",** Fanch Peru, 63 F
- ❑ **"Madeleine"** Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 53 F
- ❑ **"Le droit à la parole",** (breton et médias). Noël Laine, 98 F.

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis.
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
"PEUPLE BRETON", BP 301, 22304 LANNION Cedex.